DEUXIÈME PARTIE

1872-1919

## COLONEL DE GUITAUT 1912-1914

## PÉRIODE CONTEMPORAINE

## GUERRE DE 1914-1918

Le 19e chasseurs est reconstitué pour la 3e fois le 29 septembre 1872, formant avec le 5e dragons la ire brigade de cavalerie divisionnaire affectée au 1er corps d'armée.
Il tient garnison à Lille et Hesdin, puis en 1906 à Sampigny, puis à Abbeville et Amiens de novembre 1909 jusqu'au mois d'avril 1914 et enfin à La Fère où le surprend la mobilisation.

**Les chefs successifs ont été :**

Colonel DE SIMONY.
- » DE LA MOUSSAYE.
- » ROUSTAIN.
- » GROSJEAN.
- » DE CONIAC.
- » DE BENOIST, 1889.
- » MARION, 1899.
- » FERRÉ, 1900.
- » DE FONTANGES, 1901.
- » HÉLY D'OISSEL, 1908.
- » DE GUITAUT, 1912.
- » DE GIMEL, 1914.
- » P ATISSIER, février 1918.

Ancestrami

---

## TABLEAU DES CADRES DU 19e CHASSEURS A LA MOBILISATION DU 31 JUILLET 1914

ÉTAT-MAJOR Colonel-commandant : de Guitaut.
Lieutenant-colonel : de Gimel.
Chefs d'escadrons : de Moidrey, de Masfrand et Capitaine de St Hilaire.

Capitaine adjoint : de Lamarzelle.
Vétérinaire-major : Simon.
Médecin-major : Clarion.
Lieutenant-payeur : Andréou.
Lieutenant-mitrailleur : Lemonnier.
Lieutenant d'approvisionnement : Mercier.

1er ESCADRON

| | |
|---|---|
| Capitaine | de Gayffier |
| Lieutenant | de Sansal |
| » | Urban |
| » | Fougère |
| » | Follenfant |

2e ESCADRON

| | |
|---|---|
| Capitaine | Peltier |
| Lieutenant | Denizot |
| » | Madiot |
| » | de Fromentel |
| Sous-lieutenant | Petiton |

3e ESCADRON

| | |
|---|---|
| Capitaine | Juille |
| Lieutenant | Navarre |
| » | Noirot |
| » | Grellet |
| Sous-lieutenant | Lagache |

4e ESCADRON

| | |
|---|---|
| Capitaine | Mouze |
| Lieutenant | Hauchecorne |
| » | de Lavaulx |
| » | de Galembert |
| Sous-lieutenant | Franc |

5e ESCADRON

| | |
|---|---|
| Capitaine | Baillot |
| Lieutenant | de Lamberterie |
| » | de Boiville |
| » | de Castries |
| Sous-lieutenant | de Laporte |

Ancestramil

6e ESCADRON

| | |
|---|---|
| Capitaine | de Vaufreland |
| Lieutenant | de Chambure |
| » | Delgove |
| » | de Louvencourt |
| Sous-lieutenant | de Ferron |

I

## GUERRE DE MOUVEMENT

L'ordre de mobilisation parvient à La Fère le 31 juillet 1914 à 18 h. 45.
Le colonel **de GUITAUT** est avisé que le 19e, affecté comme régiment de cavalerie du 2e corps d'armée, sera embarqué en 4 échelons le 1er août en gare de Fargniers.
Le dépôt demeure à La Fère sous le commandement du chef d'escadrons **BERNHEIM** et devra constituer avec des éléments de réquisition et de réserve, d'abord les 5e et 6e escadrons, destinés à servir d'escadrons divisionnaires aux 3e et 4e D. I., ensuite des escadrons territoriaux destinés à des services d'étapes intérieurs.
Les 4 escadrons actifs débarquent après une journée de transport à Dun-sur-Meuse et Stenay et sont établis en cantonnements à Jametz, Longuyon (1er esc.), Remoiville et Azannes (2e esc.) et Marville (3e esc.).
Les effectifs sont de 26 officiers et 623 sous-officiers et chasseurs.
Mêmes cantonnements jusqu'au 4, jour où rejoint un second échelon de 4 officiers et 58 chasseurs, ce qui porte l'effectif du régiment à 30 officiers et 681 sous-officiers et chasseurs.

## 4 AOUT

Le général **GÉRARD**, commandant le 2e corps d'armée, communique aux troupes sous ses ordres la première instruction générale provenant du G. Q. G., à savoir :

*a)* Maintenir le plus longtemps possible la possession des positions organisées et, de toute façon, le cours de la Meuse en aval de Verdun ; la 3e D. I. serait alors embarquée, suivant les événements, vers Stenay ou Verdun.
*b)* La 4e D. C. avec un soutien couvrira la gauche de la 4e D. I. dans la région de Montmédy, puis Carignan, et s'efforcera de retarder l'ennemi, sans se laisser accrocher. Si le général commandant la 4e D. C. juge devoir céder du terrain, le 18e bataillon de chasseurs à pied prendra la direction de Romagne où, cessant de soutenir la 4e D. C., il repassera sous les ordres du général commandant la 87e brigade. Le 9e bataillon de chasseurs se replierait sur Marville. Le détachement sous les ordres du général commandant la 87e brigade tiendra à tout prix la position des côtes de Marville, jusqu'à ce qu'il soit relevé par un autre élément.
Enfin le général commandant la 4e D. I. occupera d'abord le front : Marville, Rupt-sur-Othain, Dombras, et, ultérieurement, les positions fortifiées de Valendon, Bois Chabot, Hauteurs N.-E. de Jametz.
A 22 heures, le Colonel commandant le 19e chasseurs, à qui aucun ordre n'avait été donné dans l'instruction générale précédente, reçoit le message particulier suivant :

Ancestrami

Avec les deux escadrons de Marville, surveillez la frontière belge, sans la dépasser, sur le front Velosnes-Tellancourt.
Le 4e escadron est chargé de cette mission, le 3e restant à Marville.

**6 AOUT**

A 23 heures le Colonel reçoit l'ordre de prendre le commandement du groupe de couverture de Spincourt avec le 19e chasseurs à cheval et le 18e chasseurs à pied.
Le 19e chasseurs est ainsi substitué à la 4e division de cavalerie, à laquelle était imparti ce rôle par l'ordre de la veille.
Le colonel rassemble les 4 escadrons à Spincourt à 10 heures et donne les ordres suivants :

*1er escadron :* détacher 2 pelotons à Avillers et Saint-Pierrevillers.
*2e escadron* se porter en observation cote 329 S. de Landres et pousser des reconnaissances sur Murville, Bouvillers, Mainville et Norroy-le-Sec.
*3e escadron* : en observation Ferme du Chanois (1.500 m. S. de Joppécourt).
*4e escadron* : en observation. Amermont. Passer la nuit à Baroncourt.
*Section de mitrailleuses* : en observation N. de Museray.
Étudier une position de repli vers Hautcourt. Passer la nuit à Spincourt.

**7 AOUT**

*2e escadron* : Le capitaine **PELTIER**, après avoir fait reconnaître une ligne de repli, divise son front de surveillance en 3 secteurs où patrouillent 3 de ses pelotons, qui ont de petits engagements avec des fractions de cavalerie ennemie. Le chasseur **LAVIT**, du peloton **MADIOT**, descend un uhlan.
Le capitaine signale le renforcement de la ligne ennemie vers Mercy-le-Haut ; à 16 heures, l'escadron subit un bombardement qui l'oblige à se replier sur un mamelon près de Bertramelx, où l'adjudant **DUCORNETZ** fait une reconnaissance très hardie. Une autre reconnaissance du lieutenant **DENIZOT**, violemment prise à partie au pont de Bonvillers, a un cheval tué, mais rentre au complet.
*3e escadron* : Le lieutenant **FOLLENFANT** est envoyé en observation à la sortie N.-E. de Mercy-le-Bas d'où il signale de nombreuses patrouilles ennemies sur la voie ferrée S. de Boismont-Bazailles, Ferme de Martinfontaine, etc.
Le capitaine **JUILLE** se retire derrière le ruisseau La Pierre, E. de Saint-Supplet, puis cantonne à Saint-Pierrevillers.
A 13 heures le lieutenant **LAGACHE** est envoyé vers Mercy-le-Haut avec le brigadier **FRUCHART**, les chasseurs **HERMANT, SCHOLTEN, DUPLOUY** et **RICHEZ**. Dans ce village, il se trouve face à face avec une patrouille allemande. Sabre à la main, le lieutenant **LAGACHE** charge cette patrouille qui s'enfuit. Tout à coup il aperçoit derrière lui une quinzaine de cavaliers ennemis, sans doute le complément du peloton ennemi ; il arrête son cheval et commande ralliement puis s'élance sur ce peloton. Ses hommes s'arrêtent à leur tour et suivent leur officier ; lorsqu'ils le rejoignent, celui-ci a déjà tué l'officier et le sous-officier allemand, fendant la tête du dernier.
Le peloton ennemi, privé de son chef, tourne bride, poursuivi par la patrouille **LAGACHE** qui, à la vue du gros de l'escadron ennemi, rallie ses hommes et rejoint sans perte son escadron.
Le lieutenant est blessé d'un coup de lance à la poitrine, le brigadier de 2 coups de lance au bras, ainsi que le chasseur **HERMANT** ; les 3 autres sont sains et saufs.

Ancestrami

Le lieutenant **LAGACHE** fut décoré de la Légion d'honneur à la suite de cet exploit, et **FRUCHART** et **HERMANT** de la Médaille militaire.
*4e escadron* : Le capitaine **MOUZE** envoie plusieurs reconnaissances, afin de reconnaître les abords de Mainville. Le lieutenant **HAUCHECORNE**, parti à 15 h. 35 avec les chasseurs **PORION** et **PINTIAUX**, après avoir reconnu facilement Goudreville, aperçoit les positions fortifiées de l'ennemi et reste pour les observer jusqu'à la nuit. Vers 20 heures il rejoignait son escadron, quand, à la sortie O. de Goudreville, son cheval, s'embarrassant dans une ronce artificielle, tombe. Le lieutenant le relève et remontant en selle est tiré à bout portant par une sentinelle allemande ; il a le bras gauche traversé ; ses cavaliers le rejoignent et le ramènent jusqu'à Bouligny, d'où il est évacué.
Le Colonel reçoit à 14 h. 35 l'ordre particulier suivant du général **GÉRARD** :

Le colonel commandant le 19e chasseurs conservera provisoirement sous ses ordres le 18e bataillon de chasseurs à pied.
Il se mettra en liaison avec le 14e hussards dans les environs de Spincourt et rendra compte du résultat de cette liaison.
Le détachement du général **CORDONNIER** étant appelé ce soir vers Jametz, le 18e bataillon, s'il était appelé à se replier, effectuerait sa retraite vers Dombras, Witarville en démasquant le front Dombras, Rupt-sur-Othain. Cette indication n'implique pas pour le moment l'idée de retraite.

## 8 AOUT

*1er escadron* : est à Vaudoncourt, puis à Gouraincourt et rallie le Colonel à 19 heures.
*2e escadron* : est à Domprix, protégeant une compagnie du 18e bataillon à Arvillers. Le lieutenant **MADIOT** fait une reconnaissance vers Landres et rapporte des renseignements sur les rassemblements ennemis dans la région de Pienne ; une reconnaissance ennemie se heurte à une barricade de l'escadron et est mise en fuite. L'action ennemie se développant vers le S.-O., le capitaine **PELTIER** s'installe Ferme de Bouligny, puis se porte en ligne de pelotons, prêt au déploiement sur un fort parti de cavalerie allemande, qui se retire ; les chasseurs **COLOMBIER** et **CHARPENTIER** sont blessés par balles pendant cette évolution.
Les chasseurs à pied, refoulés par un fort bombardement, se replient sur Domrémy-la-Canne ; l'escadron protège leur droite pendant ce mouvement. L'escadron rallie le régiment par Loison, Billy-sous-Mangiennes.
*3e escadron* : est à Saint-Pierrevillers avec une compagnie du 18e bataillon. A 7 heures une reconnaissance d'un peloton et demi sous les ordres du lieutenant **FOLLENFANT**, avec le lieutenant **GRELLET** est envoyée sur Saint-Supplet. Le lieutenant **FOLLENFANT**, demeurant à l'entrée de ce village, dirige une patrouille (maréchal-des-logis **BORGNE**) par le N.-O. et une autre (maréchal-des-logis **KOEMPGEN**) par le S.-E. et charge le lieutenant **GRELLET** de reconnaître de face. Celui-ci s'engage dans la rue principale vers l'E. Près de la sortie E., il se trouve face à face avec des uhlans qui descendaient du plateau à l'E. Il n'hésite pas et s'élance sur eux ; au cours de cet engagement le lieutenant **GRELLET** est abattu et achevé à coups de lances, ainsi que le chasseur **DELORME**. Les chasseurs **FOURMENT, LUCAS** et **MERHER**, blessés, s'échappent et rallient le lieutenant **FOLLENFANT**. Le chasseur **CARBONNET** manque également.
L'escadron accompagne vers 15 h. 30 le repli des chasseurs à pied au S. de Loison ; le brigadier **NOËL** et le chasseur **CARON**, détachés en vedettes, sont pris sous un feu de mitrailleuses, le chasseur **CARON** est blessé d'une balle au ventre ; soigné par le brigadier, il est ramené à l'ambulance.
L'escadron rallie en fin de journée Billy-sous-Mangiennes.

Ancestramil

*4e escadron* : de Gouraincourt détache des reconnaissances à l'E. de la voie ferrée vers Domrémy et Baroncourt. Une de ces reconnaissances rend compte à 13 heures de Baroncourt qu'un régiment de cavalerie avec des cyclistes débouche entre Bouligny et Bouvigny.
L'escadron rallie le colonel à 19 heures à Mangiennes.
La section de mitrailleuses a opéré au S. de Muzeray sans action importante.
Cantonnement du régiment à Merles et Dombras (N.-O. de Mangiennes), région à l'O. de Spincourt.

**9 AOUT**

A 3 h. 45 le général commandant la 7e brigade fait demander au Colonel de détacher près de lui un élément du régiment pour couvrir Villers-les-Mangiennes. Le 1er escadron est désigné ; un peloton est placé à Laurent-sur-Othain, un peloton à Pillon, un peloton à Ferme Moraigne.
A 8 h. 30 parvient au colonel l'ordre général du C. A. suivant :

**ORDRE GÉNÉRAL D'OPÉRATIONS N° l**

I. En raison du passage du C. A. à une autre armée et des instructions reçues, le C. A. exécutera immédiatement les mouvements suivants :

*a)* La 4e D. I. occupera le front : Chaudron, Villers-les-Mangiennes, Rupt-sur-Othain, Saint-Laurent, Marville, sur lequel elle résistera en cas d'attaque. Elle aura une réserve dans la région de Delut, prête à déboucher soit sur Villers-les-Mangiennes, soit sur Marville.
*b)* La 3e D. I. portera une brigade et son artillerie divisionnaire entre Baalon et Jametz. Son autre brigade se portera par Mouzay dans la zone Brandeville, Bréheville, Ecurey.
*c)* Le 19e chasseurs se portera dans la région d'Iré-le-Sec, Valendon, pour couvrir la gauche du C. A.
Exécution : 1er escadron à Velosnes tenant le pont de la route et le pont du chemin de fer sur la Chiers et chargé d'envoyer des postes d'observation vers Harnoncourt, Lamorteau, Ecouviez. Un peloton à Bazeilles, un autre à Othe, le reste du régiment sur le plateau entre la ferme Valendon et la cote 321.

Le général commandant le C. A. envoie pendant l'après-midi l'

**ORDRE GÉNÉRAL N° 2**

I. Aucun renseignement sur l'ennemi.

II. Le C. A. s'établira au stationnement à proximité des emplacements prévus dans le dispositif de ce matin.

**10 AOUT**

Mêmes emplacements. Quatre reconnaissances d'officiers ont été envoyées sur Seigneulx, Ethe et vers Etables (jusqu'à 6 kilomètres N. de Virton). Ces reconnaissances n'ont pas rencontré d'ennemi.
Le lieutenant **LAGACHE** est chargé de défendre le pont de Charency avec son peloton et une demi-compagnie de territoriale ; vers 10 heures une patrouille de dragons allemands y est reçue à coups de fusil ; le maréchal-des-logis **BELLANGER** tue l'officier et ramène son cheval.

Ancestramil

A 15 heures l'infanterie allemande attaquant en force et les territoriaux cédant, le lieutenant **LAGACHE** s'efforce un temps de défendre la position avec son peloton, mais devant le nombre, est obligé de remonter à cheval et rejoint son escadron.
Le lieutenant **MADIOT** rapporte d'importants renseignements : une très forte colonne ennemie de toutes armes venant de Bramont se déploie pour descendre les pentes boisées entre les villages de Villette et Colmey.
Vers 17 heures le régiment rassemblé se porte sur l'Othain et organise la défense de Bazeilles et Othe.
A 22 heures le Colonel reçoit l'ordre suivant du général **REGNAULT** commandant la 3e D. I. :

Par ordre du C. A., votre régiment passe sous mes ordres. Votre mission est :
Demain, dès l'aube, 1° de surveiller très strictement la vallée de la Chiers entre Velosnes et Montmédy et de vous assurer qu'aucune fraction ennemie ne se glisse par cette vallée dans la direction des ponts de la Meuse.
2° de surveiller la région à gauche de la 4e D. I. et à gauche de la 6e brigade, qui occupe Juvigny et Remoiville.

**11 AOUT**

Le général **GÉRARD** communique l'instruction suivante :

I. Les éléments avancés de la 4e D. I. attaqués hier par un régiment d'infanterie, un bataillon de chasseurs, un groupe d'artillerie et un régiment de cavalerie ont repoussé violemment cette attaque.

II. Conformément aux instructions verbales données hier soir, la ligne occupée par le C. A. est partagée en 3 secteurs :
*a)* Secteur droite (général commandant la 7e brigade), N. O. Mangiennes, 91e R. I., 1 gr. 42e R. A.
*b)* Secteur centre (général commandant la 87e brigade), Rupt-sur-Othain, 9e bataillon chasseurs, 120e R. I., l gr. 42e R. A.
*c)* Secteur gauche (général commandant la 3e D. I.), Marville, 147e R. I., 1 gr. 42e R. A.

III. La mission du C. A. est de tenir sur la rive droite de la Meuse trois ou quatre jours, tout en ne s'engageant pas à fond, en vue de réserver ses forces pour une offensive générale, le C. A. étant maintenant en couverture de la 4e Armée qui doit marcher vers le N. ou N.-N.-E., sa gauche à Mouzon exclus, sa droite à hauteur de Damvillers exclus. Il est donc utile que le C. A. assure la possession de tous les passages de la Meuse. Le général commandant l'Armée tient également à la possession des passages de la Chiers à Chauvency, Brouennes, Lamouilly.

IV. En conséquence :
1° On maintiendra le dispositif actuel ;
2° Si le général commandant la 3e D. I. est obligé de céder du terrain, et de se replier sur le front Stenay-Inor, il devra utiliser largement les 4 groupes dont il dispose en s'efforçant de conserver en sa possession les passages de la Chiers aux points précités. Son attention est particulièrement appelée sur la nécessité de ne pas laisser d'éléments de cavalerie ennemie se glisser dans la vallée de la Chiers à l'O. de Montmédy ;
3° La 9e D. cavalerie concourra à cette partie de la mission de la 3e D. I. ;
4° La 4e D. I. tiendra sur l'Othain autant qu'elle le pourra, sans toutefois se laisser accrocher. Si elle est obligée de se replier, elle battra en retraite par échelons, le groupe de droite (général

Ancestramil

**LEJAILLE**) par Damvillers-sur-Flabas, le groupe du centre (général **CORDONNIER**) par Witarville, Peuvillers, direction bois de Consenvoye.
Cette retraite sera protégée par la 5e brigade et l'artillerie du C. A. qui seront dans la région de Brandeville-Réville.

V. A partir du moment où l'ennemi attaquerait vigoureusement la ligne de l'Othain, le général commandant le C. A. aurait son P. C. sur la route de Haraumont à Ecurey, à hauteur de la ferme d'Alger.

VI. Le 19e chasseurs a mission de protéger la région de Bazeilles.

Plusieurs reconnaissances sont détachées, particulièrement celles du lieutenant **MADIOT** et de l'adjudant **DUCORNETZ** du 2e escadron sur Villette et le plateau de Flabeuville. (Chasseur **LEMAIRE** du 2e escadron blessé d'un coup de lance à la jambe.)

## 12 AOUT

Le régiment est à Iré-le-Sec ; le 2e escadron est détaché à Ville-Cloye, où il patrouille.
*Le 1er escadron*, avec le capitaine **de GAYFFIER s**'est porté vers 4 heures du matin sur Marville avec mission de vérifier si l'ennemi avait bien quitté la région entre Marville et Longuyon. L'escadron, après avoir fouillé Villers-le-Rond, Ferme la Prêle, le bois de la Grange, Petit-Xivry, et la région au sud de Villers-le-Rond, est rentré sans avoir trouvé le contact. Renseignements d'habitants indiquant des reconnaissances de cavalerie ennemie près du tunnel de chemin de fer.

## 13 AOUT

Iré-le-Sec. Des reconnaissances sont envoyées dans différentes directions. Le *2e escadron* occupe Velosnes et détache le lieutenant **DENIZOT** en reconnaissance sur Virton.
*Le 3e escadron* détache un peloton à Bazeilles, un à Othe, un autre avec M. **LAGACHE** au pont de Charency. Le capitaine **JUILLE** part à 10 heures avec 2 pelotons, dépasse Marville et détache une patrouille à Flabeuville, qui est mitraillé de Colmey. Le lieutenant **NAVARRE** reconnaît ce village (épisode chasseur **PICARD**).
Le lieutenant **de GALEMBERT** perd un homme au cours d'une reconnaissance dans le village de la Malmaison.
Renseignements nombreux d'habitants affirmant que de l'artillerie ennemie serait en position vers la ferme Bouillon (N. de Colmey). La reconnaissance a rencontré des éléments allemands à la lisière des bois de Colmey.

Le colonel cite à l'ordre du régiment le chasseur de 1re classe **PICARD**, du 3e escadron, pour la bravoure avec laquelle il a pénétré seul dans un village d'où venait de partir une fusillade au moment où les dernières files allemandes le quittaient.

Le Colonel reçoit vers 18 heures la lettre suivante du général Gérard :

Amestrami

*Sivry-sur-Meuse, le 13 Août 1914.*

Depuis que vous avez remplacé la 4e D. I., sur le front et que vous avez commandé provisoirement le secteur de Spincourt, j'ai constaté avec plaisir que vous et votre régiment avez fait preuve de qualités militaires remarquables, de mordant et de décision.
Grâce aux mesures habiles et prudentes que vous avez personnellement prises, la retraite du 18e bataillon de chasseurs a pu s'effectuer dans les meilleures conditions de Spincourt à Mangiennes. Grâce aussi aux pertes que vous avez infligées à la cavalerie adverse, celle-ci s'est montrée moins active, moins mordante, et s'est vue obligée de compter, plus qu'elle ne l'avait supposé tout d'abord, sur la cavalerie française.
Pour cette première période des opérations, je tiens à vous exprimer toute ma satisfaction, et je vous prie d'adresser mes remerciements au 19e chasseurs tout entier. A l'heure présente, votre mission d'avant-garde ayant pris fin, je vous ai placé à l'aile gauche de mon dispositif, provisoirement sous les ordres du général commandant la 3e D. I., pour éclairer la direction de Virton, Ethe, Arlon. Pendant cette deuxième phase de nos opérations, je compte sur votre diligence et sur votre activité pour agir au mieux des circonstances, sans exposer vos escadrons à des pertes trop sensibles et en particulier pour permettre à M. le général commandant la 3e D. I. de prendre en temps utile les mesures qu'il jugerait utiles, si une offensive allemande se produisait dans la direction générale Arlon-Montmédy.

Général GÉRARD.

**14 AOUT**

Le 2e escadron envoie deux reconnaissances d'officiers sur La Malmaison et le Mont-Quintin. Aucune troupe ennemie n'est signalée dans ces directions.
Le 1er escadron, sous les ordres du capitaine **de GAYFFIER,** soutenu par les feux de l'infanterie, pousse des patrouilles sur Flabeuville, ferme de Bouillon, sur Colmey et ferme de Matigny, et plus au S.-E. sur Charency, Epiez, ferme Urbulle, Allondrelle, la Malmaison. Il résulte de toutes ces investigations que l'ennemi a évacué hier vers 18 heures toute la région pour se diriger vers Arrancy.

**15 AOUT**

**ORDRE GÉNÉRAL D'OPÉRATIONS N° 3**

I. Rien de particulier à signaler sur l'ennemi qui n'a montré aucune activité sur le front.

II. L'armée continuera demain 16 août ses dispositions préliminaires au mouvement en avant.

III. Le C. A. conserve sa mission.

IV. Le 19e chasseurs repasse dès maintenant sous les ordres directs du C. A. Il continuera à éclairer vers Thonne-la-Long et Charency et étudiera la viabilité des routes au N. de Montmédy, à l'O. de la ligne Grand-Verneuil-Gérouville et à l'E. de la ligne Chauvency, Saint-Hubert, Villers-devant-Orval.

Général GÉRARD.

Reconnaissances diverses. Le lieutenant **NAVARRE** a un léger engagement à Herbeuval avec des éléments de cavalerie ennemie.

Ancestramil

Lecture est faite au rapport d'une lettre de M. **VIVIANI**, président du Conseil des ministres, au sujet de la création d'un bulletin des armées :

Pendant que tous nos enfants, debout à la frontière et demain au-delà de la frontière, offriront au pays le rempart mouvant de leurs poitrines, ils seront, par un lien invisible, rattachés à la Patrie. Ils sauront l'admiration que soulève partout leur héroïsme, et la mère, la femme, la fiancée, la sœur jettent vers eux leurs regards enflammés. Ils sauront ce que la nation attend de leurs muscles et de leur cerveau, de leur intelligence et de leur cœur. Ils recevront les nouvelles intérieures et apprendront que, grâce à eux, la vie nationale n'est pas suspendue. Ils apprendront que le pays, calme et confiant, attend leur retour pour les bénir et les acclamer. A.h ! jeunes gens, et vous, mes enfants confondus dans la grande foule en armes, têtes blondes et brunes, regardez vers le passé, vous y lirez dans l'histoire le rôle de la France émancipatrice que la haine des barbares poursuit parce qu'elle incarne le droit éternel. Tournez-vous vers l'avenir, vous y verrez l'Europe affranchie de la plus abjecte tyrannie, la paix assurée, la résurrection du travail dans le bonheur et dans l'amour.
Allez au combat. Le plus humble d'entre vous est utile à la Patrie, depuis le général en chef, dont le merveilleux sang-froid fait l'admiration du monde, jusqu'au dernier d'entre vous ; chacun a son rôle indispensable. La gloire est pour tous ; la lumière éclaire tous les fronts.
En avant, enfants de la Patrie, vous êtes le droit, vous êtes le nombre, demain vous serez la victoire ; et, quand vous nous reviendrez, après vous avoir serré dans nos bras, par le sillage que votre héroïsme nous aura ouvert, nous irons, dans un pèlerinage pieux, bénir les tombes profanées où les mânes des héros de 1870 ont attendu si longtemps, avec le tendre embrassement de la Patrie, le réveil terrible de la Justice.

René VIVIANI.

Les 5e et 6e escadrons de réserve du régiment, constitués à La Fère avec des réservistes encadrés par des éléments d'activé, débarquent à Dun-sur-Meuse et vont cantonner à Lion-devant-Dun, constituant un demi-régiment sous les ordres du capitaine de Saint-Hilaire.
*Le 5e escadron*, sous le commandement du capitaine **BAILLOT**, est désigné comme escadron divisionnaire de la 3e D. I.
*Le 6e escadron*, sous les ordres du capitaine **de VAUFRELAND,** est escadron div. de la 4e D. I.

**16 AOUT**

**ORDRE GÉNÉRAL N° 4**

I. L'armée va pivoter autour du 2e C. A. qui restera j. n. o. au S. de Montmédy dans la région où il opère actuellement.
Le mouvement de l'armée est déjà commencé.

II. La 9e D. Cavalerie se porte dans la région de Thonnelle, explorant vers Messancy, Arlon et à l'O. Le C. colonial occupera aujourd'hui Chauvency-le-Château, Chauvency-Saint-Hubert, Bièvres ; il aura des éléments à Baalon.
III. *a)* Les éléments de la 3e D. I. et du 272e R. I. évacueront Baalon dès l'arrivée des troupes coloniales. Le 272e R. I. sera groupé à Quincy.

*b)* La 3e D. I. enverra immédiatement un bataillon à Thonelle en soutien et sous les ordres du général commandant la 9e D. Cav.

Ancestram.fr

IV. Le 19e chasseurs se tiendra en liaison avec la 9e D. C., assurant la sécurité rapprochée E. de l'Othain.
Le régiment envoie plusieurs reconnaissances d'officiers sur La Malmaison, Riette, Gommery, Villancy, des renseignements desquelles il découle que l'ennemi semble se rassembler au nord de Virton.
Le lieutenant **MADIOT**, au cours d'un engagement avec un peloton de cavalerie ennemie à la gare de Lamorteau, a pu descendre un dragon et en blesser deux autres.

**17 AOUT**

**ORDRE D'OPÉRATIONS Nº 5**

I. Demain, le C. A., appuyé à gauche par le C. colonial et relevé de ses positions de couverture par le 4e C. A., se formera par divisions accolées. La 9e D. C. continue à opérer dans la zone N.-E. de Montmédy.

II. Le 19e chasseurs disposant de ses 4 escadrons actifs se portera à Montmédy-Bas. Il établira la liaison avec la 9e D. C. dans les directions d'Allondrelle, Virton, Etalle, Jamoigne et recueillera les renseignements auprès de cette D. C.

III. *a)* 3e D. I. s'établira dans la zone Ville-Coye, Juvigny, Han-les-Juvigny, Landrecourt, Vigneul-sous-Montmédy.
Ces mouvements devront être terminés à 9 heures
*b)* 5e brigade dans la zone Brandeville, Breheville, Lissey, Ecurey.
*c)* 4e D. I. Zone Othe, Flassigny, Jametz, Remoiville, Iré-le-Sec, Valendon, Bazeilles.

IV. Ligne de surveillance : 4e D. I. Sur la Chiers, de Charency exclus à la passerelle au S. de Grand-Verneuil inclus.
3e D. I. De cette passerelle incluse au confluent de la Chiers avec l'Othain.
V. P. C. du C. A. : Louppy-sur-Loison.

Général GÉRARD.

Des reconnaissances sont envoyées sur Virton, qui est libre, mais les renseignements donnés la veille se confirment en ce qui concerne l'occupation par l'ennemi des bois au N. de Virton.
*5e escadron* : cantonne à Han-les-Juvigny.
*6e escadron* cantonne à Jametz.

**18 AOUT**

Le régiment se rassemble à Montmédy à 11 heures.
A 13 heures, le 3e escadron est porté vers Allondelle, Virton, Etalle pour se mettre en rapports avec la 9e D. C. Cette région n'est pas occupée, mais les habitants rendent compte que chaque matin les Allemands viennent réquisitionner des vivres et s'en retournent vers les bois.
Le peloton **NAVARRE** est l'objet d'une méprise et pris sous le feu d'un escadron de la 9e D. C.

*5e escadron* : détache le peloton **de LAMBERTERIE** avec le 51e R. I. à Iré-les-Prés et envoie plusieurs reconnaissances à la frontière belge vers Bazeilles, Jametz, Lamorteau.

Ancestramil

Il cantonne à Vigneulles-sous-Montmédy.
*6e escadron* : éclaire la marche du 18e bataillon de chasseurs à pied vers Flassigny-Bazeilles et Othes (peloton de Louvencourt avant-garde). Cantonnement Ferme Valendon.

**19 AOUT**

Reconnaissance très importante du lieutenant **SANSON de SANSAL** sur la viabilité des routes dans la région N. de Montmédy : le compte rendu en est distribué à tous les régiments du C. A.

*Ordre* : Le colonel cite à l'Ordre du régiment les chasseurs M**ERLIER, FOURMENT Louis** et **LUCAS** : « ont chargé bravement à côté de leur officier de peloton, malgré la supériorité de leur adversaire. »

*Ordre :* Le général commandant l'Armée cite à l'Ordre de l'Armée :

Le colonel **de GUITAUT**, commandant le 19e chasseurs :

« A fait preuve de décision et d'habileté dans l'accomplissement de la mission confiée à son régiment pendant la période de couverture en face d'une cavalerie très supérieure en nombre » Aucune activité de l'ennemi n'est signalée par les reconnaissances.

**20 AOUT**

Mêmes cantonnements ; mêmes services de reconnaissances. Le lieutenant **URBAN** se heurte à la sortie S. de Virton avec un peloton de uhlans et le charge sabre à la main. Le peloton s'enfuit avec une telle rapidité sans accepter le combat que le lieutenant **URBAN** met pied à terre et par son feu abat 2 cavaliers ennemis.

**21 AOUT**

A 0 h. 10 parvient au Colonel l'ordre particulier suivant :

Le 19e chasseurs se portera dans le plus grand secret, de façon à y être rendu avant le jour, à Grand-Verneuil, où il s'établira en stationnement d'alerte avec des éléments d'infanterie du C. A.
Il fera son mouvement sous la protection de ces éléments dont il prendra la gauche à Montmédy.

Général GÉRARD.

**ORDRE GÉNÉRAL D'OPÉRATIONS Nº 6 0h. 10**

I. Le C. A. va se resserrer dès cette nuit sur sa tête en s'établissant en stationnement d'alerte, par divisions accolées face au N.-E.
Le mouvement devra être terminé avant le jour.

II. La 3e D. I. s'établira dans la zone Grand-Verneuil.
La 4e D. I. se placera dans la zone Torgny, Velosnes, Othe, Bazeilles.

Général GÉRARD.

Ancestramil

## ORDRE GÉNÉRAL D'OPÉRATIONS Nº 7

I. Pas de nouveaux renseignements sur l'ennemi. A notre droite, des troupes amies, tout en continuant à tenir Meix-devant-Virton, se portent à Avioth, Breux.
II. Par modification à l'ordre général N° 6, le C. A. s'établira le plus tôt possible par divisions successives. Tête à Villers-la-Loue, queue à Louppy-sur-Loison, dans les conditions ci-après :
*a)* Le 19e chasseurs s'établira à Sommethonne ; il éclairera dans la direction de Bellefontaine.
*b)* 4e D. I. Avant-garde à Villers-la-Loue ; échelonnée sur la route Sommethonne, Thonne-le-Long, Petit-Verneuil, Grand-Verneuil.
*c)* 3e D. I. Montmédy, Vigneul-sous-Montmédy, Han-lesJuvigny, Juvigny.

III. Les mouvements des éléments stationnés dans la zone Grand-Verneuil, Petit-Verneuil, et au S., se feront au fur et à mesure de leur relève par d'autres éléments.

IV. La 4e D. I. se couvrira vers Robelmont, Meix-devant-Virton, avec le 4e C. A. vers Virton.

Général GÉRARD.

A 4 h. 15, le régiment se forme en halte gardée près de la cote 310 (N. de Grand-Verneuil).
A 8 heures, il se transporte à Sommethone et s'y installe sous la protection d'un système de vedettes sur les crêtes environnantes.
A 15 heures le sous-lieutenant **FRANC** part en reconnaissance avec son peloton sur Houdrigny et Virton ; à l kilomètre d'Houdrigny, ses cavaliers de pointe sont accueillis par une mousqueterie d'infanterie.
Il lui est donné, par de nombreux essais, de délimiter toute la ligne tenue par l'infanterie ennemie ; il rejoint le régiment à La Haye vers 19 heures.
Vers 17 h. 45, le régiment avait reçu l'ordre de se porter sur Meix et Bellefontaine ; en arrivant dans cette localité, les éléments de pointe se trouvèrent nez à nez avec une forte patrouille de uhlans, que le lieutenant **LAGACHE**, commandant la pointe, chargea immédiatement ; il put s'emparer de deux cavaliers non blessés et d'un blessé ; le reste du peloton ennemi s'enfuit vers les bois N.-E.
Le régiment, qui se trouvait en flèche en avant du C. A., se barricada et se garda en attendant l'arrivée des éléments d'infanterie du C. A.
A 23 heures, la 7e brigade, avant-garde, faisait connaître qu'elle avait atteint Meix où elle cantonnait.

*5e escadron* : est détaché pendant la journée :
Peloton **de CASTRIES** à Petit-Verneuil ; peloton de Boiville à Grand-Verneuil ; peloton de Laporte à Escousiez et peloton de Lamberterie à Iré-les-Près.
Bivouac le soir à Montmédy.
*6e escadron* : détache peloton de Ferron auprès du général commandant la 87e brigade et alerté à 2 h. 30 prend la tête de la 4e D. I. Est envoyé en flanquement à Lamorteau, puis (peloton de Louvencourt en avant-garde) franchit la Semoy et se dirige sur Lillers-la-Loue, Thonne-le-Long, Sommethonne et Houdrigny.
Cantonnement d'alerte. Pluie torrentielle.

## 22 AOUT

Le régiment a passé la nuit sans incident à Bellefontaine Vers 7 heures la 4e D. I. ayant à sa tête le 6e escadron (peloton d'avant-garde **de CHAMBURE**) arrive à Bellefontaine. Le peloton **de**

**CHAMBURE** met pied à terre et relève les éléments du 2e escadron qui sont aux barricades N. du village. Le peloton place des vedettes à 100 mètres en avant du village vers le N.-E. Le général **RABIER** commandant la 4e D. I. arrivant à Bellefontaine à 8 h. 30, charge le capitaine **de VAUFRELAND** de poursuivre la marche vers le N. Le peloton **de CHAMBURE** prend la tête ; la pointe, sous les ordres du maréchal-des-logis **DIAMANT-BERGER**, sort de Bellefontaine, mais à 200 mètres à peine est prise sous un feu violent de mousqueterie, l'ennemi étant déjà en place en tirailleurs dans les champs. Le peloton de tête fait demi-tour et cède la place au 120e R. I. qui se déploie.
Le village de Bellefontaine, enjeu de la bataille, est plusieurs fois pris et repris par les infanteries française et allemande qui restèrent en fin de journée en face l'une de l'autre sans avantage marqué.
Les 4 escadrons actifs du régiment s'étaient retirés dès le début de l'action vers les bois N. O. puis S.-O. de Bellefontaine, le *2e escadron* est envoyé vers Poual et Sainte-Marie, pour assurer la protection immédiate du champ de bataille, le lieutenant **DENIZOT** assurant la liaison.
Vers 13 heures le lieutenant **NAVARRE** est envoyé en liaison avec le C. colonial vers Jamoigne et Beilles ; le lieutenant **LAGACHE** a la même mission vers 17 heures.
Le retour de ces deux officiers n'eut lieu que tard dans la nuit, par suite de la déroute de ce C. A.
Le lieutenant **de SANSAL** est envoyé en liaison vers Virton où se battait le 4e C. A.
*Le 6e escadron,* rallié d'abord dans le village, est posté pendant toute la journée à la lisière des bois O. de Bellefontaine en soutien d'artillerie.
Les quatre escadrons actifs et le 6e escadron bivouaquent le soir sur le plateau à proximité O. de La Haye.
*Le 5e escadron* reçoit pour mission d'éclairer la 3e D. I. dans sa marche vers Petit-Verneuil, Sommethone, Villers-la-Loue, Meix et Virton. Départ de Montmédy à 2 heures.
A la sortie du bois de Sommethone, la colonne se trouve sous le feu de l'artillerie ennemie. L'escadron reçoit l'ordre de reconnaître la force et la position de l'ennemi vers Audrigny et Meix. Les pelotons **de LAMBERTERIE** et **de CASTRIES** se portent en fourrageurs sur la crête d'Audrigny vers Virton tandis que le capitaine **BAILLOT**, avec les pelotons **de BOIVILLE** et **de LAPORTE**, reconnaît Meix et occupe ce village jusqu'au moment où le bombardement devenant intenable l'oblige à évacuer.
De nombreuses patrouilles sont envoyées par l'escadron.
Le maréchal-des-logis de **GLOS** est blessé au cours d'une reconnaissance avec le capitaine de **SAINT-HILAIRE.** Le chasseur **LADRIÈRE** est grièvement blessé au cours d'une patrouille exécutée sous les ordres du brigadier **GAUDRAIN**.
Le maréchal-des-logis **de VILLIERS,** en tête d'une patrouille rencontre une reconnaissance commandée par un officier allemand. Le chasseur **FALTOT**, mettant celui-ci en joue, l'abat du premier coup, et la reconnaissance ennemie s'enfuit.
L'escadron bivouaque à la ferme du Haillon près de Gérouville.

**23 AOUT**

La journée précédente, à la fin de laquelle la 4e D. I. était restée en flèche sur ses positions de combat, avait été désastreuse pour les corps qui encadraient le 2e C. A.
Au N.-O. la 1re division du C. colonial avait été anéantie à Rossignol, tandis qu'au S.-E. le 4e C. A. avait fléchi à Virton. Le général **GÉRARD** prit donc vers minuit l'habile décision de se replier vers Gérouville au cours de la nuit même, afin d'éviter un écrasement définitif qui n'aurait manqué de se produire dès les premières heures du jour.

Toutes ses troupes, malgré l'épuisement de cette dure journée de combat, furent alertées et, dès 1 heure du matin, commencèrent le mouvement de repli qui s'exécuta dans l'obscurité la plus profonde ; la proximité de l'ennemi rendait cette marche encore plus difficile.
Le 19e chasseurs, suivant le 6e escadron qui formait l'avant-garde, traverse les bois et se reforme à Sommethonne dès l'aube.
De retour à Gérouville à 13. heures il recevait l'ordre de se reporter vers Couvreux avec mission d'éclairer sur Houdrigny, Dampicourt, Virton, Harnoncourt et d'assurer la liaison avec la 4e C. A.
*5e escadron.* Les pelotons **de BOIVILLE** et **de LAPORTE** occupent Gérouville et reconnaissent la forêt d'Orval.
Le maréchal-des-logis **NAHAN** est envoyé en liaison avec le C. colonial. Le peloton **de LAMBERTERIE** assure la liaison de la 3e D. I. avec le 4e C. A, au Mont-Quintin. Le peloton de **CASTRIES** assure la liaison entre les 3e et 4e D. I. Une patrouille de ce peloton est chargée d'une mission d'estafettes très importante sous les mitrailleuses ennemies.

P. C. d'Avioth, 23 Août 1914,19heures

**ORDRE GÉNÉRAL D'OPÉRATIONS N° 8**

I. Ce soir, à la faveur de la nuit, les différents éléments du C. A. exécuteront les mouvements ci-après qui devront être terminés avant demain matin 4 heures.
*a)* La 7e brigade occupera la ferme d'Orval et Villers-devant-Orval ; si l'ennemi occupe ces deux points d'appui, elle les enlèvera.
*b)* La 3e D. I. se dérobera de Meix-devant-Virton et occupera le front défensif Villers-la-Loue, le Haut-Bois, Ferme du Hayon.
*c)* Le 19e chasseurs, posté à Couvreux, conservera la liaison avec le 4e C. A.
*d)* L'escadron divisionnaire de la 4e D. I. couvrira à Auflance le flanc gauche de la 7e brigade.

II. Le Q. G. du C. A. reste à Montmédy.

Général GÉRARD.

Le régiment actif, après avoir envoyé plusieurs reconnaissances dans les directions, où devait se trouver le 4e C. A. et sans avoir pu prendre le contact, se plaçait en cantonnement d'alerte à la nuit dans Thonne-la-Long, où le rejoignait le 5e escadron.
*Le 6e escadron,* gagnant d'un temps de trot Auflance, à 20 kilomètres de Gérouville, y cantonnait.

**24 AOUT**

Le C. A. se reforme sur ses positions ; des éléments épars se reconstituent ; le régiment actif envoie plusieurs reconnaissances vers Houdrigny, Virton et Harnoncourt, et trouve la liaison avec le 4e C. A.
*Le 5e escadron* est appelé à constituer l'arrière-garde des éléments de la 3e D. I. qui étaient restés en flèche ; plusieurs de ses patrouilles reçoivent de nombreux coups de feu.
Il bivouaque le soir avec le régiment actif à Grand-Verneuil.
*Le 6e escadron* reste toute la journée en protection d'artillerie aux abords de la cote 304 près d'Auflance.
Plusieurs reconnaissances sont envoyées pour chercher la liaison avec le C. colonial (lieutenant de **FERRON**, lieutenant **de LOUVENCOURT**, brigadier **LEMOINE**) ; reconnaissances sans incident ; le brigadier **LEMOINE** avec ses trois cavaliers a participé à un combat d'avant-postes

Ancestrami

contre des éléments de cavalerie ennemie en compagnie d'un détachement du 18e bataillon de chasseurs à pied.
L'escadron bivouaque à Thonnelle.

**ORDRE GÉNÉRAL N° 9**

La 4e D. I. et le 19e régiment de chasseurs, après avoir supporté les jours précédents des fatigues exceptionnelles, sont arrivés le 22 août à Bellefontaine.
Un combat violent s'est engagé aussitôt.
Entendant la canonnade derrière elles, sans nouvelles du reste du 2e C. A. engagé lui-même à Villers-la-Loue, supportant sans faiblir de grandes pertes, mais infligeant de plus grandes encore à l'ennemi, ces troupes, après avoir lutté pendant neuf heures, sont restées à la nuit maîtresses de Bellefontaine, ce qui leur a permis de se dégager, malgré la supériorité de l'adversaire, sans perdre un canon, ni une voiture, et de venir rejoindre la 3e D. I. qui avait elle-même soutenu un brillant combat à Villers-la-Loue.
Le général commandant le C. A. félicite le général commandant la 4e D. I. et les troupes sous ses ordres des qualités de courage et de ténacité dont tous ont fait preuve, et qui sont le gage des prochains succès.

Général GÉRARD.

**25 AOUT ORDRE PARTICULIER N° 46**

Montmédy, 4 h. 20.

Au reçu du présent ordre, le 19e chasseurs se portera à Han-les-Juvigny, où les 272e et 328e R. I. ont reçu d'autre part l'ordre de se rendre.
Le colonel **de GUITAUT** viendra de sa personne à Chauvency-le-Château prendre les instructions du général commandant le C. A.

Général GÉRARD.

La mission confiée au colonel **de GUITAUT** fut la suivante :
Couvrir vers l'Est le flanc droit du C. A. entre Vigneul et la forêt de Woëvre pour le cas où le 4e C. A. qui devait tenir le plateau de Iré-le-Sec se reporterait sur la ligne Iré-le-Sec-Jametz.
Le colonel dispose pour cette mission du 19e chasseurs, des 272e et 328e R. I. et de 2 groupes d'A. C.
En se rendant à Han-les-Juvigny, le colonel était rejoint par le général commandant la 4e D. I. qui lui faisait connaître que la 8e D. I. aurait quitté le plateau d'Iré-le-Sec et la 7e D. I. allait être obligée de se replier sur Marville.
Il mettait à la disposition du colonel 4 groupes d'artillerie du 4e C. A. Le colonel organisait aussitôt la flanc-garde en utilisant les 2 groupes du 2e C. A. et 2 groupes seulement du 4e C. A. Les 2 autres étaient envoyés au delà de la Meuse.
*2e escadron :* patrouille jusqu'au soir dans les bois de Montmédy et de la Dame, aux alentours de la maison forestière cote 293.
*3e escadron* : patrouille vers la boucle de la Chiers au N. de Vigneul. Reconnaissance de lieutenant **FOLLENFANT** à la ferme de Pâle-Pont signale un rassemblement de cavalerie ennemie vers la cote 277.

Ancestramil

## 26 AOUT

Suivant l'ordre reçu, le colonel fait écouler sous la protection du 19e chasseurs toutes les troupes placées sous son commandement et fait franchir la Meuse par le pont de Stenay. Cette opération est terminée à 10 heures sans que l'ennemi ait tenté de l'entraver. Le colonel fait sauter alors le pont par le génie. Le régiment s'achemine ensuite sur le cantonnement qui lui est assigné à Villers-devant Dun.

*5e escadron* : détache 3 patrouilles :

*a)* Maréchal-des-logis **SAMSON** avec l brigadier et 10 cavaliers avec mission d'occuper le pont sur la Chiers, en arrière de Chauvency-le-Château et défendre le passage.

La patrouille reste sur sa position jusqu'à 16 heures.

A ce moment, le chasseur **THOMAS**, de la patrouille **GALLET**, vient l'avertir que l'ennemi vient de forcer le passage de la Chiers au pont de Brouennes vers 15 heures. **SAMSON** détache un cavalier pour avertir **SAVARY**, se replie vers Quincy, échange des coups de feu avec des cavaliers ennemis vers la ferme Saint-Martin. Il apprend que les ponts de la Meuse sont sautés. Prend la direction de Mouzay, longe la Meuse et réussit à passer vers Dun, moitié à gué, moitié à la nage.

*b)* Maréchal-des-logis **GALLET** (même composition de patrouille) avec mission analogue au pont de Brouennes. Sur place à 5 h. 30. Le pont n'est pas sauté ; un escadron ennemi veut passer le pont vers 14 h. 30. La patrouille défend le pont pendant 30 minutes, mais doit se replier ; le cavalier **THOMAS** est détaché pour prévenir **SAMSON**.

**GALLET** se dirige vers Baalon, où il laisse passer une forte reconnaissance ennemie, puis prend la direction de Stenay où il parvient à franchir le pont incomplètement détruit ; en prévient le génie qui peut y dépêcher quelques hommes pour achever la destruction.

*c)* Maréchal-des-logis **SAVARY** (même patrouille, même mission au pont de Vigneul). Il peut rester sur place jusqu'à 16 h. 30 et doit se retirer sous la pression d'une forte reconnaissance. Il se dirige sur Baalon, puis pendant la nuit, passe par Mouzay et le bois du Chesnoys. Il parvient difficilement à franchir la Meuse au lever du jour.

Cependant, l'escadron servant d'arrière-garde à la 3e D. I. protège sa marche pendant le passage de la Meuse sur un pont de bateaux entre Mouzay et Stenay. Il franchit à son tour le pont qui est aussitôt replié par le génie.

A signaler l'intelligente initiative du brigadier **FERTELLE**, qui, mis en mauvaise direction, était resté sur la rive droite avec le convoi des chevaux indisponibles et réussit à franchir la rivière à la nage sans perdre ni hommes ni chevaux.

*6e escadron* : rompant le bivouac à 2 heures, va protéger l'embarquement de la 7e brigade jusqu'à 4 h. 30, puis franchit la Meuse sur le pont de Stenay. L'escadron va au bivouac de repos dans la clairière de Beaufort jusqu'au soir, puis est chargé de surveiller les débouchés de la Meuse depuis les bois de Dieulet jusqu'à Cesse.

Le capitaine **de VAUFRELAND** avec les pelotons **de LOUVENCOURT, de FERRON** et **DELGOVE** cantonne à la Neuville et, pendant la nuit, participe à un combat à pied pour repousser des éléments ennemis qui ont réussi à franchir la rivière, Le peloton **de CHAMBURE**, violemment bombardé à Cesse, se poste à l'orée des bois de Dieulet.

Blessés par le bombardement : brigadier **BAUDOUX**, chasseurs **PATTE, HANQUIEZ** et **DUEZ**.

Un premier ordre de stationnement émanant du 2e C. A.
à 6 h. 40 avait donné les instructions suivantes :

I. Le C. A. stationnera face au N.-E. sur l'axe La Neuville, Nouart, par divisions accolées, 3e D. I. à droite, 4e D. I. à gauche.

II. L'escadron divisionnaire de la 3e D. I. éclairera les directions de Dun-sur-Meuse, Aincreville, Bantheville.
L'escadron divisionnaire de la 4e D. I. devra rechercher la liaison avec le C. colonial, qui a bivouaqué cette nuit dans la forêt de Maulnay.

III. Le 19e chasseurs actif cantonnera à Villers-devant-Dun ; demain matin au point du jour, il recherchera sur la Meuse, en avant de Sassey, la liaison avec le 4e C. A.

Beauclair, 10 h. 15.

**ORDRE POUR L'OCCUPATION DE LA POSITION**

I. Le C. A. a mission de barrer les débouchés de la Meuse vers l'O., entre le C. colonial et Sassey.

II. En conséquence, la 4e D. I. aura à défendre la route Stenay-Nouart et la 3e D. I. depuis cette route jusqu'à la ligne Sassey-Villers-devant-Dun.

III. Le 19e chasseurs protégera le flanc droit de la 3e D. I.

Général GÉRARD.

**ORDRE :**

Le général commandant l'Armée prescrit d'organiser :
1° Dès maintenant, jour et nuit, sur la rive gauche de la Meuse, un service très actif de patrouilles, ayant pour but de découvrir les préparatifs de passage de l'ennemi. Des liaisons seront établies entre ce service et les unités, pour que l'alerte puisse être donnée immédiatement en cas de tentative de passage.
La 4e D. I. assurera ce service dans son secteur, depuis les abords de Luzy (liaison avec le C. colonial), jusqu'au pont de Stenay inclus (ce pont incomplètement détruit permet encore le passage de l'infanterie).
La 3e D. I. de Stenay exclus au pont de Sassey (détruit) inclus (liaison avec les patrouilles du 4e C. A. dont un élément occupe Mont-devant-Sassey).
Un certain nombre d'isolés ou de petites troupes qui n'ont pas pu passer sur la rive gauche de la Meuse se présenteront peut-être sur l'autre rive. Dans ce cas, un bateau pourra, sur l'ordre d'un officier, être envoyé les chercher, s'il n'y a aucun doute sur leur caractère de militaires français. Les bateaux devront être soigneusement tenus sur la rive gauche de la Meuse et des dispositions seront prises pour les couler rapidement, en cas d'arrivée de l'ennemi.

2° La situation actuelle du 4e C. A., qui vient seulement d'être connue, ne rend plus nécessaire la présence du 19e chasseurs à Villers-devant-Dun, ni la mission d'exploration qui lui a été confiée par l'ordre N° 292 d'aujourd'hui 6. h. 40.
Ce régiment se portera demain sur Fossé (4 kilomètres de Nouart), où il devra être rendu à 6 h. 30.

3° A moins de tentatives faites par l'ennemi sur la Meuse, les troupes ne seront prêtes à prendre les armes demain qu'à 6 heures.

Général GÉRARD.

Ancestramil

*Nouart.*

**ORDRE GÉNÉRAL D'OPÉRATIONS N° 9**

1° La 4e Armée livre à partir de demain la bataille décisive sur la Meuse.
Les corps s'engageront à fond pour repousser toute tentative de forcement de la rivière et en interdire le passage à tout prix.
En outre le C. A. devra soutenir les coloniaux.

2° Le C. A. étendant sa gauche vers Luzy en liaison avec le C. colonial, prendra les dispositions suivantes :

3e D. I. : *a)* l brigade et 2 groupes A. D. /3 tenant le secteur de Stenay à Sassey-sur-Meuse.
*b)* l brigade, l groupe A. D. /3 et 2 groupes A. /C. à la sortie N.-E. de la forêt de Dieulet, près de la grande route de Stenay à Nouart.

4e D. I. : *a)* l brigade secteur Luzy, Cesse, forêt de Maulnay, 2 groupes A. /D. 4 soutenus par 2 bataillons près de la forêt de Maulnay, pour battre les ponts d'lnor et de Martincourt.
Le reste de la brigade avec un groupe A. D. /4 tenant le front entre Luzy et La Neuville, avec une réserve partielle près de la Maison Blanche. En outre, un bataillon de cette brigade établira un barrage dans la forêt, entre la ferme aux Fresnes et la Maison Blanche. Cette brigade a pour mission de soutenir énergiquement les Coloniaux.

*b)* Le reste de la division avec un groupe A. /C. au S. de la Ferme aux Fresnes, en mesure d'exécuter une violente contre-attaque vers la ferme de Beaulieu ou de Beaumont.

3° Les 328e et 272e R. I., rendus à 6 heures à Beauclair, y prépareront une position de repli.

4° Le 19e chasseurs, passant par Fossé, devra être rendu vers 9 heures à la ferme de la Belle-Tour (4 kilomètres S. E. de Beaumont), prêt à appuyer la contre-attaque de la 4e D. I.

Général GÉRARD.

**27 AOUT**

**ORDRE PARTICULIER AU 19e CHASSEURS**

**A SON PASSAGE A BEAUCLAIR.**

Dès son arrivée à Beauclair, le 19e chasseurs enverra :

1° Une reconnaissance d'officier sur Wiseppe. Mission :
savoir ce qui aurait pu passer la Meuse dans la région N. de Stenay jusqu'à Montigny.

2° Une reconnaissance d'officier sur La Neuville et au besoin sur Cesse. Mission : se renseigner sur la situation de l'artillerie de la 3e D. I. à la lisière N.-E. de la forêt de Dieulet sur la route de Beauclair-à La Neuville et sur la situation de la 3e D. I. dans la région de La Neuville et de Cesse.

Ancestrami

En même temps, le 19e chasseurs se portera à Beaufort, d'où il enverra une reconnaissance d'officier à travers la forêt de Dieulet sur La Bouteille et la Maison Blanche. Mission : se renseigner sur la situation de la 87e brigade et de l'artillerie de cette brigade dans cette région.

Le régiment ayant quitté Villers-devant-Dun à 5 heures se rend à la ferme de la Belle-Tour-par-Fossé, et détache un peloton à la ferme de la Belle-Volée. Un officier est mis en liaison avec la 87e brigade à la Maison Blanche.

*3e escadron.* Le lieutenant **NAVARRE** est envoyé en liaison avec le C. colonial.
A 18 heures, le régiment se porte vers Beaumont, une attaque allemande étant signalée venant du nord. A la nuit tombante, il va cantonner à Chappy-Haut et Chappy-Bas.
*5e escadron*. L'ennemi ayant réussi à construire un pont de bateaux vers Cesse, passe la Meuse. L'escadron reçoit l'ordre d'éclairer la 3e D. I. dans cette direction par la forêt de Dieulet. Le lieutenant **de BOIVILLE** exécute une reconnaissance de terrain pour le passage de l'artillerie.
Le maréchal-des-logis **POITTEVIN**, avec 6 cavaliers, assure la liaison avec la 7e brigade (route de La Neuville à Beaufort)
L'escadron se retire en cantonnement d'alerte à Beauclair.
*6e escadron*. Peloton **de CHAMBURE** en liaison avec le C. colonial vers la forêt de Maulnay. Pas d'incidents.
Peloton **de LOUVENCOURT** et **DELGOVE** en liaison avec la 3e D. I. Route Beaufort-La Neuville et Corne N.-E.-bois de Dieulet.
Peloton **de FERRON** à la disposition du 9e bataillon de chasseurs bois de Dieulet.
Importante reconnaissance du maréchal-des-logis **FAURÉ** pour le compte du 51e R. I. vers le pont de Stenay ; est pris sous le feu de l'infanterie, mais ramène son monde, malgré un cheval tué.
L'ennemi s'est emparé de Cesse et Luzy. Le général **CORDONNIER** conduit une contre-attaque vers 10 heures sur ces deux points ; le capitaine **de VAUFRELAND,** avec le peloton **DELGOVE** et une partie du peloton **de LOUVENCOURT**, assure de nombreuses missions d'estafettes pendant toute cette journée et reçoit l'ordre à la tombée de la nuit à La bouteille de se porter à cheval sur Cesse où un flottement s'est produit. La pointe, formée des chasseurs **POITTE, LEQUIEN** et **POURCHEL** se heurte à une troupe d'infanterie ennemie ; le capitaine fait mettre pied à terre et, ralliant quelques isolés, se met en ligne sous un feu violent de mousqueterie. Le calme semblant rétabli, le capitaine, avec son monde au complet, quitte les éléments d'infanterie et vient bivouaquer à Beaumont. Le reste de l'escadron bivouaque à Nouart.

**28 AOUT**

Le régiment reçoit l'ordre de se trouver à 5 heures à Beaufort d'où il envoie des reconnaissances sur Montigny, Wizeppe, La Neuville, Luzy, Cesse.
Le lieutenant **NAVARRE** est envoyé à la lisière N. O. de la forêt de Maulnay et le lieutenant de **LAVAULX** à la lisière E. Sans incident.

*P. C. du 2e C. A., à Beauclair, 17 h. 30.*

**ORDRE GÉNÉRAL D'OPÉRATIONS N° 9 /2**

I. L'ennemi a montré aujourd'hui peu d'activité sur notre front et semble avoir abandonné la rive gauche de la Meuse dans la boucle d'Inor. Les Coloniaux occupent la forêt de Maulnay.

II. En raison de la situation, les troupes s'établiront au bivouac ou au cantonnement d'alerte dans les conditions suivantes :
Q. G. du C. A. à Nouart.
P. C. du C. A. à Beauclair.
*a)* 3e D. I., dans la zone : ferme de Maucourt (S.-O. de Beaufort), Champy Haut et Bas, Château de Belval.
*b)* 4e D. I. : 87e brigade et génie divisionnaire à Beaufort, un bataillon détaché à la ferme de la Fontaine-aux-Fresnes et un bataillon aux environs de la Bouteille. Le reste de la division, sous les ordres du général **RABIER**, est détaché dans la région de Beaumont, à la disposition du 12e C. A.
*c)* 272e et 328e R. I. à Fossé.
*d)* 19e chasseurs à Beaufort.

III. Mesures de sécurité : Un service de patrouilles très actif surveillera pendant la nuit la rive gauche de la Meuse pour signaler toute tentative de passage de l'ennemi.

Général GÉRARD.

*5e escadron.* L'escadron reçoit l'ordre de rechercher les blessés sur le champ de bataille de Cesse. Le lieutenant **de LAMBERTERIE** est envoyé en reconnaissance à Cesse. Dans la nuit, l'escadron au bivouac à Champy-Haut est alerté et reprend l'arrière-garde de la 3e D. I.
*6e escadron* : se reforme à Beaumont, en liaison avec le C. colonial, à la ferme de la Belle-Tour. Bivouac le soir à Beauclair.

**29 AOUT**

*Nouart, 2 heures, 29 Août 1914.*

**ORDRE GÉNÉRAL D'OPÉRATIONS N° 10**

I. L'armée a infligé avant-hier et hier à l'ennemi des pertes énormes. Le 2e C. A. a résisté victorieusement pendant plusieurs jours aux attaques de forces très supérieures.
En exécution d'ordres reçus, en vue de se préparer à une nouvelle offensive, l'Armée se reporte sur la ligne de l'Aisne.

II. Le C. A. s'établira dans la journée du 29 en cantonnement d'alerte dans les conditions suivantes :
I brigade et artillerie de la 3e D. I. à Grandpré.
87e brigade, y compris les éléments restants de la 4e D. I.
dans la zone Befeu, Vermel, Champigneulle.
328e R. I. à Senne.
272e R. I. à Ternes.
Arrière-garde Thenorgues.

III. Les avant-postes seront fournis par l'arrière-garde sur le front : Haricourt, Bar, Buzancy, Sivry-les-Buzancy, Imecourt (exclus).
Liaison avec l'arrière-garde du C. colonial vers Germont.

IV. Le 19e chasseurs se portera immédiatement à Fossé pour former l'arrière-garde du C. A.

Général GÉRARD.

Ancestrami

Le régiment se porte, suivant l'ordre reçu, à Fossé, d'où il est envoyé par le général commandant la 3e D. I. à la ferme Bellevue avec ordre d'envoyer des reconnaissances sur la ferme de Belle-Volée, ferme de Belle-Tour, Chappy-Haut. (Reconnaissance du lieutenant **NAVARRE** sur Beaulieu.) Liaison avec le C. colonial à Vaux-en-Dieulet.
A 10 heures le régiment reçoit l'ordre de se mettre en marche formant l'arrière-garde et passe par Fossé, Buzancy.
Cinq pelotons sont envoyés pour couvrir l'établissement des avant-postes sur la ligne indiquée par l'ordre N° 10.
Le régiment va bivouaquer à Thénorgues.

*5e escadron.* Liaison avec le 5e C. A. en marche vers Fossé (Reconnaissance importante du lieutenant **de BOIVILLE)**. Le maréchal-des-logis **SAVARY** est envoyé avec 4 chasseurs pour reconnaître la ferme de Ponterval (N. de Fossé). Il y parvient à 14 heures. La ferme est inoccupée ; mais une reconnaissance ennemie de 6 cavaliers s'approche de la ferme venant de Champy-Bas. Le maréchal-des-logis **SAVARY** la met en fuite mais l'ennemi, revenant en force, il se retire vers Fossé à travers bois au S. de la ferme. A la sortie de ce bois, le sous-officier monte au galop sur la côte Jean pour se rendre compte de la marche de l'ennemi. A peine arrivé sur la crête, il tombe de cheval, frappé mortellement d'une balle ; les chasseurs de sa reconnaissance se portent au galop à son secours, mais ils sont accueillis par une violente fusillade, qui les oblige à se retirer ; des éléments de cavalerie ennemie les prenant en chasse, ils rejoignent le gros de l'escadron sur Buzancy.
Bivouac de l'escadron à Thenorgues.
*6e escadron* : rejoint la 4e D. I. à Buzancy et reçoit l'ordre d'aller bivouaquer à Chevières, sur l'Aire.

**30 AOUT**

Le régiment quitte son bivouac à 4 h. 30.
Le 1er demi-régiment se porte à Fossé pour établir la liaison avec la 10e D. I. du 5e C. A.
Le 2e demi-régiment se porte sur Haricourt et s'avance dans la direction de Vaux-en-Dieulet, précédé par une avant-garde qui, à hauteur de la ferme des Trois-Fontaines, est arrêtée par des coups de feu. Le demi-régiment s'arrête un peu en avant de la cote 242. Il envoie des reconnaissances sur Saint-Pierrement, Sommauthe et Vaux-en-Dieulet.

*Grandpré, 6 h. 30.*

**ORDRE GÉNÉRAL D'OPÉRATIONS N° 11**

I. La 3e armée est prête à reprendre l'offensive à notre droite sur les directions de Fossé et de Nouart. En conséquence, le mouvement de repli de la 4e armée ne se poursuivra pas le 30.

II. Le gros du C. A. ne fera pas de mouvement aujourd'hui ; les corps se reconstitueront et se reposeront, tout en se tenant prêts à prendre les armes au premier signal.
L'arrière-garde se fortifiera solidement sur la position Thénorgues, hauteur S. de Germont. Elle cherchera la liaison à droite avec la 3e armée dont la division de cavalerie vient dans la région d'Imécourt, à gauche avec le C. colonial à Boult-les-Bois.
Dans ses mouvements pour s'établir sur son nouveau front, l'arrière-garde déplacera le moins possible d'éléments.

Ancestramil

III. Le commandant de l'arrière-garde fera reconnaître par le 19e chasseurs les directions de Nouart, Stenay, Fossé, Belval, Vaux-en-Dieulet, Beaumont, Sommauthe.

IV. En cas de reprise de l'offensive, le général commandant l'armée recommande que, dans tous les mouvements en avant, chaque fois que l'infanterie a gagné une position favorable, elle s'y protège contre tout retour offensif de l'ennemi en l'organisant, si possible, pour laisser l'adversaire s'user afin de se jeter sur lui lorsqu'il arrive à bonne portée.

Général GÉRARD.

**GUERRE DE MOUVEMENT**

2e C. A.

ÉTAT-MAJOR
1er BUREAU
N° 324 ca.

**ORDRE**

Pour couper court à l'exode de la population civile qui peut devenir par l'encombrement qu'elle produit, une cause de danger pour l'armée, le général commandant le 2e C. A. prescrit ce qui suit :

1° Le service de la Prévôté fera tous ses efforts pour faire parquer en dehors des routes les voitures qui les encombrent.
2° Dès l'arrivée dans les cantonnements, les commandants des cantonnements convoqueront le maire ou son délégué, lui prescriront de conseiller le calme à ses administrés et lui feront connaître qu'il est absolument interdit à la population civile de quitter ses villages et de se mêler aux colonnes. Ils tiendront la main de la manière la plus rigoureuse à ce que cet ordre soit observé et préviendront les maires que, faute de se conformer à ces prescriptions,
*a)* Les maires seront remis entre les mains de la Prévôté ;
*b)* Les habitants verraient leurs voitures immédiatement dételées et leurs chevaux remisés, puis confisqués en cas de récidive.

Général GÉRARD.

Vers 11 h. 20, le général commandant l'Armée ayant envoyé le renseignement qu'un corps d'armée ennemi atteignait vers 9 heures les Grandes Armoises, donnait ordre au C. colonial de l'attaquer sur Le Chesne et Montgon et au 12e C. A. dans la région de Châtillon-sur-Bar vers Pont-à-Bar.
Le général commandant le 2e C. A. donnait à 13 h. 15 l'ordre au général commandant la 3e D. I. d'envoyer immédiatement deux avant-gardes, l'une au N. de Bar, l'autre au N. d'Autruche.
Un ordre général confirmait et élargissait ces dispositions à 17 h. 40.

**ORDRE GÉNÉRAL D'OPÉRATIONS N° 12**

I. Un C. A. ennemi, venant de Beaumont, atteignait avec sa tête vers 9 heures, les Grandes Armoises. Il paraît être couvert sur son flanc dans la région de Vaux-en-Dieulet, Saint-Pierremont, Osches, par une brigade d'infanterie avec de l'artillerie.

Ancestramil

A la droite du 2e C. A., la 10e D. I. a atteint dans l'après-midi d'aujourd'hui les hauteurs de Fossé, et s'y est établie.
A la gauche du 2e C. A., le C. colonial s'est mis en marche vers Châtillon-sur-Bar, Pont-Bar. Le 12e C. A. vers le Chesnes, Montgon.

II. Le 2e C. A. a reçu l'ordre de couvrir à droite le C. colonial en poussant des avant-gardes et de l'artillerie sur les hauteurs 254 et 186 au N. de Bar et d'Autruche. Il doit en outre se tenir en liaison avec la gauche de la 3e armée à l'est.

III. En conséquence, l'ancienne arrière-garde devenant avant-garde sous les ordres du Général Commandant la 3e D. I. (7 bataillons, 2 groupes d'artillerie D /4, la compagnie du génie de la 4e D. I.), s'établira dans les conditions suivantes :
2 bataillons et l groupe A. D. au N. de Bar ;
2 bataillons et I groupe A. D. au N. d'Autruche.
Le reste de l'avant-garde à Harricourt et Bar.

Le 19e chasseurs reste sous les ordres directs du Général commandant le C. A.

IV. Afin de placer dès ce soir le C. A. en situation d'agir offensivement vers le N. :
*a)* Les éléments de la 5e brigade cantonnés à Grandpré (72e R. I. et bataillon **ÉLIE** du 128e R. I.) et l'A. D /3 quitteront Grandpré à 18 heures et s'établiront en fin de marche :
Bataillon du 128e et l gr. A. D/3 à Briquenay ;
72e R. I. et 2 gr. A. D /3 à Thénorgues.

*b)* Les 272e et 328e R. I. et les 2 gr. A. C. cantonnés avec eux quitteront leurs cantonnements et viendront cantonner ce soir :
les 272e et 328e R. I. à Grandpré ;
les 2 gr. A. C. vers la ferme de Bellejoyeuse (1.500 mètres N.- E. de Grandpré).

V. Le Général commandant le C. A. rappelle les précautions à prendre par les troupes au combat, et en particulier sur l'emploi de la fortification passagère dans l'offensive.

Général GÉRARD.

Pendant ce mouvement le régiment actif n'ayant pas son emploi est envoyé en cantonnement d'alerte à Buzancy.

*5e escadron* : détache le peloton **de CASTRIES** à Autruche à la disposition du 51e R. I. et le peloton **de LAPORTE** à la cote 254, sur la route de Fontenoy. Il en détache trois reconnaissances : maréchal des logis Nahan vers les PetitesSartelles ; maréchal des logis **FLAMENT** vers Fond-du-Gué ; brigadier **MAADER** vers Fontenoy.
Le maréchal des logis **NAHAN** rapporte des renseignements très précis pour l'artillerie sur les positions adverses.
Le peloton passe la nuit au bivouac cote 254.
Les pelotons **de LAMBERTERIE** cantonnent à Bar après avoir assuré une liaison très active et difficultueuse avec la 10e D. I.
Le peloton **de CASTRIES** reste avec le 128e R. I. à Autruche.
*6e escadron* : la 4e D. I. étant en réserve l'escadron reste au repos à Chevières.

Ancestrami

## 31 AOUT

*Grandpré, 31 Août 1914, 1 heure.*

### ORDRE GÉNÉRAL N° 13 [1]

L'armée, soutenue à gauche par la 3e armée, va prendre l'offensive vers le N. pour attirer et battre les forces ennemies qui ont franchi la Meuse en aval de Stenay. La gauche de la 3e armée doit dépasser vers 6 heures la ligne Buzancy-Fussé-Nouart, et prendre pour objectif Sommanthe. L'offensive de l'armée partira à 7 heures du front Cote 255 (3 km. N. Harricourt)-Authe, Châtillon-sur-Bar et à l'O.

II. Le 2e C. A. attaquera en liaison avec la 3e armée à sa droite et aura à sa gauche le C. colonial dont les premiers objectifs sont : Bois de Sy, Petites Armoises, direction ultérieure Tannay.

III. Le C. A. opérera par divisions accolées :
*a)* 3e D. I., avec A. D /3 et A. D /4, sous les ordres du Général commandant la 3e D. I., disposant des passages de Harricourt et de Buzancy, débouchera à 7 heures de la cote 254 et prendra comme objectif : Saint-Pierremont et ultérieurement La Polka (2 km. 500 S. de Oches) (N.-O.).
La 3e D. I. dégagera Briquenay au moment où les éléments de tête de la 4e D. I. arriveront.
*b)* 40 D. I. (moins A. D /4, mais renforcée de toute l'artillerie de corps et du génie de corps), sous les ordres du Général commandant la 4e D. I. disposant de Germont, débouchera de Authe à 7 heures.
Elle prendra pour objectif Verrières et ultérieurement bois du Fay. Cette division disposera des routes et chemins de Chevières à Grandpré et Briquenay, de Champigneulles à Beffu et Morthomme et de Verpel à Morthomme.

IV. Le 19e chasseurs rendu à 5 heures vers les 3 Fontaines, S.-E. de Fontenoy, assurera les liaisons entre le 2e C. A. et la 10e D. I. et profitera de toutes les circonstances favorables pour intervenir dans le combat. Il éclairera dès l'aube en avant du front vers Saint-Pierremont, La Polka, Oches — Saint Pierremont, Oches, La Berlière — et Verrières, bois du Fay, Grandes Armoises.
Centre de renseignements : Harricourt.

V. Les attaques seront conduites méthodiquement, les corps se tenant en liaison de façon à progresser en s'appuyant les uns sur les autres.

Général GÉRARD.

Le régiment ayant gagné les emplacements indiqués, envoie plusieurs reconnaissances, notamment sur Oches, mais ces reconnaissances, ne pouvant se frayer de chemin, rejoignent. 2 officiers sont détachés pour assurer la liaison avec le général commandant la 10e D. I.
A 17 h. 30 le régiment va prendre son bivouac à Verpel.

*5e escadron* : la 3e D. I. est engagée à Fontenoy ; le peloton **de LAMBERTERIE** est détaché à Boult pour assurer la liaison avec la C. colonial.
Le peloton **de LAPORTE** est à la disposition du 51e R. I. et fournit un tel service de liaison, estafettes et reconnaissances que le général **CARRÉ** le renvoie rejoindre son escadron vers 13

1 Retraçant seulement l'histoire d'un régiment de cavalerie de corps d'armée, il nous paraît impossible d'entrer plus avant dans l'étude des décisions tactiques prises par le haut commandement. Nous nous bornerons donc à constater que dans la nuit du 30 au 31 août, l'ordre ci-après sembla prévoir la possibilité de reprendre l'offensive. La tentative échoua sans qu'il entre dans notre objet d'en analyser les causes.

heures tous les chevaux épuisés. Le peloton **de CASTRIES** est avec le 128e R. I. Au cours d'une patrouille commandée par le brigadier **FERTELLE**, le chasseur **MAILLET** est blessé ; le chasseur **VERRIER** a son cheval tué sous lui.

*6e escadron* : Pelotons **de CHAMBURE** et **de LOUVENCOURT** à la disposition du général **CORDONNIER** à Authe ; ils fournissent plusieurs reconnaissances et de nombreuses estafettes et liaisons. Le capitaine **de VAUFRELAND** avec le peloton **de FERRON** reconnaît pour le compte du général **LEJAILLE** la ferme de Fonds-Barre Saint-Pierremont, en avant d'Autruche. Le peloton **DELGOVE** est en liaison avec le C. colonial. Bivouac à Briquenay et Lamortagne.
L'effort tenté pour reprendre l'offensive n'est pas poursuivi. Pendant la nuit, l'ordre suivant est donné.

**1er SEPTEMBRE**

*Grandpré, 1er Septembre 1914, 5 heures.*

**ORDRE GÉNÉRAL N° 14**

I. Par ordre du général en chef, l'armée se replie sur la rive gauche de l'Aisne, à l'exception du 2e C. A.

II. Le 2e C. A., se repliant sous la protection d'une arrière-garde établie sur les hauteurs de Thenorgues, doit se porter dans la région Marcy-Grandpré-Termes-Senuc. Le mouvement s'exécutera dans les conditions ci-après :
*a)* L'arrière-garde de Thenorgues, sous les ordres du Colonel **TOULORGE**, comprendra : 72e R. I., A. D /3, 3e génie div. et esc. div.
Cette arrière-garde doit rester sur place jusqu'au moment où une deuxième position aura été occupée par la 4e D. I. sur la ligne Le Morthomme-Bois des Loges-Saint-Juvin.
*b)* La 3e D. I., à la fin du mouvement, s'établira dans la zone Termes-Senuc-Grand-Ham-Senuc.

III. La 4e D. I. et A. C. se replieront par la route Le Morthomme-Grandpré. Elle s'établira sur la ligne Le MorthommeBois des Loges-Saint-Juvin. Cette arrière-garde restera sur place tant que le C. colonial n'aura pas fini de franchir l'Aire.

IV. Le 19e chasseurs s'établira à Saint-Juvin, éclairant dans la direction Briquenay-Thenorgues-Buzancy-Nouart.

Général GÉRARD.

Le régiment, conformément aux instructions reçues dans la matinée, s'installe à Saint-Juvin. Il détache une reconnaissance sous les ordres du sous-lieutenant **FRANC** vers Thenorgues. Cette reconnaissance a une prise de contact avec une patrouille ennemie et lui tue 2 hommes ; retour sans pertes au bivouac de Saint-Juvin, malgré une violente fusillade provenant des bois à 1.500 mètres S.-E. de Verpel. (Alliépont).

*5e escadron* : le peloton **de LAMBERTERIE** est chargé d'assurer l'arrière-garde de la 3e D. I. dans sa retraite vers Grandpré. L'escadron, resté en observation sortie N. de Briquenay le renforce à 15 heures et assure le service d'arrière-garde par Sivry-Champigneulles.

Ancestramil

Le maréchal des logis **NIEF** avec 6 chasseurs fit une très importante et très dure reconnaissance à Autruche. Il repoussa une attaque d'éléments de cavalerie ennemie, mais dut sous le nombre se replier sans perte, par Thénorgue, Harricourt, Briquenay.
*6e escadron* : l'escadron couvre la retraite de la 4e D. I. Le peloton **de CHAMBURE**, arrière-garde laisse en observation-gardée au cimetière de Thenorgue le maréchal des logis **DIAMANT-BERGER** avec une dizaine d'hommes, avec mission de retarder la marche des éléments ennemis d'avant-garde venant de Buzancy direction N.-S. Il repousse de 15 heures à 17 heures trois fois les cavaliers ennemis par son feu de mousqueterie, descendant plusieurs uhlans ; à 18 heures, attaqué par un escadron ennemi, il se replie et rejoint. Bivouac de l'escadron à Champigneulles.

*Senuc, 23 h. 45.*

**ORDRE GÉNÉRAL D'OPÉRATIONS Nº 15**

I. Des colonnes ennemies de toutes armes sont signalées ce soir en marche sur Sommerance, Saint-Georges, Imécourt, Thénorgues et Briquenay. On n'a aucun renseignement sur les mouvements qui pourraient se produire dans la forêt, au N. de la ligne Grandpré-Falaise.

II. D'après l'ordre de l'armée, le 2e C. A. doit se porter dans la zone Vaux-les-Mouron, Montcheutin, Grand-Ham, Binarville, Servon et se rassembler tout d'abord dans la partie N. de cette zone, en n'entrant dans ces cantonnements que si l'ennemi n'a pas attaqué. En conséquence, le général commandant le 2e C. A. prescrit ce qui suit :

*a)* Le général commandant la 4e D. I. repliera dès le point du jour ses éléments avancés (groupement **LEJAILLE**) et rassemblera sa division dans la zone Autry, Le Paquis, Condé-les-Autry. Il protégera le repliement du groupement **LEJAILLE** en occupant provisoirement Talma et le bois de Nègremont. Son mouvement sera ensuite couvert par la 3e D. I. qui constituera une flanc-garde d'un régiment dans la région Beaurepaire-Olizy.
*b)* Lorsque la 4e D. I. se sera écoulée, le Général commandant la 3e D. I. repliera sa flanc-garde au S. de l'Aisne, et il occupera avec toute sa division le front : Joyeuse, Vaux-les-Mouron, hauteurs de la rive gauche de l'Aisne jusque vers Grand-Ham.
Toute l'artillerie du C. A., sous les ordres du général **BON**, occupera le front précité, avec mission de battre la vallée de l'Aisne ainsi que la vallée de l'Aire et les hauteurs au N.

III. Le 19e chasseurs quittera son bivouac à 4 heures et se rendra à Beaurepaire d'où il éclairera dans les directions : Olizy, Falaise, Beaurepaire, Longwe, Talma, Briquenay. Il protégera la retraite du 128e R. I. à Beaurepaire et se retirera dans la région Les Roziers, Ferme (2 km. 500 N. de Sechault). Il établira la liaison avec le C. colonial.

Général GÉRARD.

**2 SEPTEMBRE**

*Condé-les-Autry, 2 Septembre 1914.*

**ORDRE GÉNÉRAL D'OPÉRATIONS N° 16**

I. Demain 3 septembre, l'armée continue l'exécution de sa manœuvre de retraite.

II. En fin de journée, le C. A. doit avoir ses arrière-gardes sur la ligne Maffrecourt-Moiremont.

III. Le mouvement s'exécutera en 2 colonnes :
*a)* Colonne de l'E. (4e D. I.) par Binarville, Vienne-le-Château, Renarde, Vienne-la-Ville, Moiremont, Sainte-Menehould, Daucourt.
*b)* Colonne de l'O. (3e D. I.) par Autry, Condé-les-Autry, La Mare-aux-Bœufs, Servon, Ville-sur-Tourbe, Berzieux, La Neuville, Chaudefontaine, Dampierre-sur-Auve, Rapsécourt.

IV. Le 19e chasseurs couvrira la retraite à 2.000 mètres en arrière de l'arrière-garde de la colonne de l'O.

L'ordre suivant est lu aux troupes au bivouac du soir :

GRAND QUARTIER
GÉNÉRAL
DES ARMÉES DE L'EST

*Au G. Q. G., le 2 Septembre 1914.*

———

É.-M.
3e BUREAU
N° 307

**ORDRE GÉNÉRAL N° 11**

Une partie de nos armées se replient pour resserrer leur dispositif, recompléter leurs effectifs et se préparer avec toutes chances de succès à l'offensive générale que je donnerai l'ordre de reprendre dans quelques jours.
Le salut du pays dépend du succès de cette offensive qui doit, en concordance avec la poussée de nos alliés russes, rompre les armées allemandes que nous avons déjà sérieusement entamées sur différents points.
Chacun doit être prévenu de cette situation et tendre toutes ses énergies pour la victoire finale.
Les précautions les plus minutieuses, comme les mesures les plus draconiennes seront prises pour que le mouvement de repli s'effectue avec un ordre complet, afin d'éviter les fatigues inutiles.
Les fuyards, s'il s'en trouve, seront pourchassés et passés par les armes.
Les commandants d'armées feront donner des ordres aux dépôts pour que, d'urgence, ceux-ci envoient aux corps le nombre, très largement calculé, d'hommes nécessaires pour compenser les pertes faites et celles à prévoir dans les prochaines journées.
Il faut que les effectifs soient aussi complets que possible, les cadres reconstitués par des promotions et le moral de tous à la hauteur des nouvelles taches, pour la prochaine reprise du mouvement en avant qui nous donnera le succès définitif.

J. JOFFRE.

Il apparaît dès lors nettement que le généralissime a choisi successivement comme points de départ de l'offensive les lignes d'appui de la Meuse, de l'Aisne, puis de la Marne.
Ses deux premières tentatives ayant échoué, il « resserra son dispositif », attirant sur lui les armées allemandes en éventail ; les troupes ennemies, fatiguées, éloignées de leur pays, perdirent leur liaison et leur homogénéité.

Ancestramil

Sans doute **JOFFRE** avait commis l'erreur de ne pas croire à l'invasion de la Belgique ; sans doute sommes-nous surpris de voir cet ancien officier du génie dédaigner presque totalement ses places fortes, mais nous devons nous incliner devant la sûreté de ses prévisions stratégiques.
Il a « vu » d'avance la bataille de la Marne ; il savait que c'était là que se jouerait le sort de la guerre.
Le régiment avait reçu à 2 heures du matin l'ordre de se porter vers la ferme de la Bergerie d'où il avait envoyé 3 reconnaissances : sous-lieutenant **de REILHAC** vers Olizy, lieutenant **de SANSAL** vers Longmé, et lieutenant **DENIZOT** vers Talma. Cette dernière reconnaissance, surprise à l'intérieur des lignes ennemies, perdit un sous-officier, le maréchal des logis **ARFVIDSON** et le chasseur **LANVIN**. (Ce dernier blessé et prisonnier). Après de nombreux détours à travers une région très difficile et plusieurs engagements avec des patrouilleurs ennemis, le lieutenant **DENIZOT**, traversant l'Aisne à la nage, rallia le surlendemain. Vers 10 heures le régiment se porte sur Mouron et Vaux-les-Mouron, formant arrière-garde de C. A. et établissant la liaison avec le C. colonial. Bivouac à Autry.

*5e escadron* : le peloton **de BOIVILLE** assure la liaison avec le C. colonial qu'il trouve à Bouconville. L'escadron, avec ses trois autres pelotons, chargé de reconnaître un passage sur l'Aisne à Grand-Ham, passe cette rivière et assure la liaison avec le 51e R. I. à la ferme de la Gravelle. Ensuite il assure l'arrière-garde de la 3e D. I. par Mouron et Vaux, château des Roziers, bois de la Malmaison, bois de la Forge et bivouaque vers 20 heures dans le bois d'Autry.
*6e escadron* : ordre : protéger la retraite de la 7e Brigade dans la direction de Grandpré, Termes, Montcheutin, Autry. Un embouteillage de la 4e D. I. au passage de l'Aisne ayant fait perdre un temps précieux, l'escadron prend contact et repousse des éléments avancés de cavalerie ennemie. Le peloton **de CHAMBURE**, arrière-garde, pris à partie par l'artillerie allemande, se réfugie au galop derrière les crêtes au N. de Termes. Les 3 autres pelotons, poursuivis également par l'artillerie allemande, se réfugient dans un chemin creux, puis, toutes les troupes de la division ayant traversé la rivière, traversent au galop Termes, et le pont, que le génie fait sauter derrière eux ; le peloton **de CHAMBURE** ayant traversé l'Aisne à gué, rejoint le bivouac à Lançon.

**3 SEPTEMBRE**

*Ferme Araja, 3 Septembre 1914, 7 heures.*

**ORDRE GÉNÉRAL N° 17**

I. En fin de marche, le C. A. s'établira au stationnement dans les conditions suivantes : Q. G. du C. A. : Sainte-Menehould.
3e D. I. : Zone La Neuville, Chaudefontaine, Braux, SainteCohière, Dommartin-la-Planchette, Dampierre-sur-Auve.
4e D. I. : Zone Sainte-Menehould, Verrières.
19e chasseurs : La Neuville.

II. Mesures de sécurité prescrites par l'ordre général N° 16 ; de plus, la 4e D. I. enverra 2 pelotons de son escadron divisionnaire à La Grange-au-Bois pour établir la liaison avec Clermont-en-Argonne (3e armée).

Général GÉRARD.

A 4 heures du matin le régiment se rapproche d'Autry pour surveiller le passage des éléments de l'arrière-garde.

Ce n'est que vers 6 heures qu'il lui est possible, l'ordre étant rétabli dans la colonne, de reprendre sa place derrière l'arrière-garde. Vers 11 heures le régiment venant de Servon fait halte à l'O. de Ville-sur-Tourbe. Vers 12 heures, au moment où il se disposait à pénétrer dans ce village, son arrière-garde, commandée par le lieutenant **NAVARRE**, était informée qu'un certain nombre de uhlans y pénétrait venant de Cernay. La pointe, commandée par le maréchal des logis **JEANNEQUIN**, se jetait aussitôt vers la sortie N.-O. du village. Elle était reçue par des coups de fusil, mais, continuant sa charge, elle mettait bientôt hors de combat les 5 ou 6 dragons qui étaient devant elle. Elle poursuivait vers l'O., chargeant encore d'autres dragons, en tuant plusieurs, faisait un prisonnier, puis rentrait en franchissant la Tourbe à la nage, emmenant toujours son prisonnier.
Le gros de l'avant-garde, poursuivant sa marche vers Berzieux, suivi de tout le régiment, rencontrait à l'intersection de la route de Virigny une patrouille de cavalerie qu'il détruisait entièrement ; faisant ensuite face au S. il se jeta sur le terrain coupé S. de la route, cernant une nouvelle troupe de cavalerie d'un peloton. Le lieutenant **de REILHAC,** ayant constitué une nouvelle avant-garde au régiment, obliquait vers la cote 177 et servit de rabatteur, chassant le peloton ennemi en question vers le peloton Navarre qui le tailla en pièces. Deux cavaliers démontés furent pris, les autres sabrés ou abattus à coups de revolver.
Il y eut plusieurs chevaux du peloton **de REILHAC** blessés dans les clôtures ou à coups de lances ; le sous-lieutenant **de REILHAC** fut légèrement blessé d'un coup de lance à la cuisse.
Le régiment parvient vers 12 h. 30 à Berzieux. A 14 heures il reçut l'ordre de se porter au S. de la cote 166, vers la ferme Araja.

A 15 h. 45, il reçoit l'ordre suivant :

*Sainte-Menehould, 15 h. 45.*

Le 19e chasseurs devra rester à Berzieux jusqu'à 18 heures et s'éclairer dans les directions de Servon, Binarville, Ville-sur-Tourbe, Bouconville, Virginy et Pipont.
Les renseignements des reconnaissances devront être transmis aux avant-postes à Maffrécourt et à Moiremont en même temps qu'au général commandant le C. A.
A 18 heures seulement le 19e chasseurs quittera Berzieux pour bivouaquer à La Neuville-au-Pont.

Général GÉRARD.

*20 heures.*

**ORDRE GÉNÉRAL D'OPÉRATIONS N° 18**

I. L'ennemi n'a montré que peu de forces sur le front du 2e C. A. vers Ville-sur-Tourbe.

II. Le 2e C. A., encadré à droite et à gauche, continuera demain 4 septembre sa marche vers le Sud.

III. Le mouvement s'exécutera en deux colonnes ayant la même composition et le même commandement que les colonnes du 3 septembre.
*a)* Colonne de l'E., par Sainte-Menehould, Daucourt, Levieil-Dampierre, Givry-en-Argonne, Le Châtellier, Lettancourt.
*b)* Colonne de l'O. par Dommartin-la-Planchette, Dampierre-sur-Auve, Voilemont, Rapsécourt, Dampierre-le-Château, Dommartin-sur-Yèvre, Noirlieu, Saint-Mard-sur-le-Mont, Possesse, Charmont.

Ancestramil

IV. Le 19e chasseurs marchant en liaison avec les arrière-gardes couvrira le mouvement.

Général GÉRARD.

A signaler le matin une importante patrouille exécutée par le lieutenant **NAVARRE** sur Condé-les-Autry pour y accompagner un officier d'artillerie en mission spéciale.

*5e escadron* : le peloton de Boiville reste détaché au service d'arrière-garde de la 5e brigade par Autry, Condéles-Autry, La Mare-aux-Bouefs, Servon et rejoint l'escadron à Ville-sur-Tourbe.
Pendant la retraite, l'escadron couvre l'infanterie, au contact constant avec la cavalerie ennemie : le chasseur **LENOUVEL** est blessé à la jambe et son cheval tué sous lui.
Les pelotons **de LAPORTE** et **de CASTRIES** bivouaquent à Maffrécourt ; les pelotons de **LAMBERTERIE** et **de BOIVILLE** à Chaudefontaine.
*6e escadron* : arrière-garde de la 4e D. I. par Binarville, Vienne-le-Château, Vienne-la-Ville, Moiremont. Le peloton **de CHAMBURE**, arrière-garde, envoie plusieurs patrouilles en flanc-garde (maréchal des logis **DIAMANT-BERGER** et brigadier **DUMOULIN**), lequel est chargé par un peloton ennemi dans les fonds entre Lançon et Condé-les-Autry, et qui, par son sang-froid, après avoir mis pied à terre en terrain couvert, met ses adversaires en fuite par quelques coups de carabine.
Les pelotons **de CHAMBURE** et **DELGOVE** bivouaquent au moulin de Chambreuil et les pelotons **de LOUVENCOURT** et **de FERRON** à la Grange-aux-Bois, à courte distance des avant-postes ennemis.
*5e escadron* : service d'arrière-garde. Contact constant avec les fractions ennemies d'avant-garde. De la cote 180 (E. de Sommericourt) l'escadron détache plusieurs patrouilles. Le brigadier a une rencontre avec une patrouille ennemie qu'il met en fuite vers Rapsécourt. Cantonnement à Epense.

**4 SEPTEMBRE**

Le régiment part à 4 heures et se rend à Chaudefontaine où il forme l'arrière-garde du C. A. (colonne de l'E.) par Dommartin-la-Planchette, Voilemont, Rapsécourt, Dommartin-sur-Yèvre.
Peloton **NAVARRE** arrière-garde. Pris sous un violent bombardement qui met hors de combat un certain nombre de chevaux, le régiment est obligé de se disperser, puis se rassemble pour le bivouac à Epense. Importante reconnaissance du peloton **URBAN** (1er escadron) sur Daucourt, Elize, Argers. Le maréchal des logis **ROBERT**, envoyé avec 2 cavaliers sur Argers est accueilli par une vive fusillade au lieu dit « La Présidence » (2 kilomètres de Sainte-Menehould). Au même instant une patrouille de cavalerie ennemie apparaît sur la gauche du groupe **ROBERT**. Ce dernier chargea la patrouille ennemie, forte d'une dizaine de cavaliers et la mit en fuite après lui avoir tué un cavalier. Au cours de cet engagement, le chasseur **NICOL** eut son cheval tué sous lui. Aidé du sous-officier, il s'empara du cheval du cavalier ennemi tué. Peu de temps auparavant, au cours d'un autre engagement, le cavalier **GOUDANT** ayant eu son cheval tué sous lui, et ne pouvant se dégager, le maréchal des logis **ROBERT**, sous le feu de l'ennemi, le dégagea, le hissa sur son propre cheval et regagna son peloton à pied.

*6e escadron* : arrière-garde de la 4e D. I., peloton **de CHAMBURE** arrière-garde. Combat à pied à la sortie N. de Moiremont, l'escadron met en fuite les éléments de cavalerie d'avant-garde ennemis et arrête pendant quelque temps l'infanterie. Il remonte à cheval et traverse Sainte-Menehould, puis se déploie à nouveau pour le combat à pied en avant de Daucourt, sur la ligne d'Elize à la cote 179 O. du bois des Chambrées. Pendant deux heures, il arrête par son feu l'avance ennemie. Vers 15

heures, l'escadron se replie à nouveau et reprend sa position en tirailleurs à cheval sur la grand'route à la ferme de Failly.
Il fait prisonniers plusieurs cavaliers ennemis. Il rentre le soir dans les lignes et va bivouaquer au Vieil Dampierre.

*Charmont.*

**ORDRE GÉNÉRAL D'OPÉRATIONS N° 20**

I. L'ennemi a montré de la cavalerie et du canon devant les avant-postes de la 3e D. I.

II. La manœuvre projetée par le Commandement exige qu'un effort soutenu de marche soit demandé aux troupes. La grandeur du but poursuivi fera accepter à tous cet effort.

III. Le C. A. portera demain ses gros au S. de l'Ornain. Le mouvement s'exécutera en deux colonnes commandées et constituées comme les 3 et 4 septembre :
*a)* Colonne de l'E. par Givry-en-Argonne, Le Châtellier, Nettancourt, Vroll, Bettancourt, Alliancelles, Sermaize, Pargnysur-Saulx, Maurupt-le-Montoy, Saint-Elien et Perthes.
Départ de l'arrière-garde à 4 heures.
*b)* Colonne de l'O. par Saint-Mard-sur-le-Mont, Possesse, Charmont, Villers-le-Sec, Heiltz-le-Maurupt, Pargny-sur-Saulx, Etrepy, Blesmes, Heiltz-le-Hutier.
Départ de l'arrière-garde à 3 heures.

IV. La colonne de l'E. établira une arrière-garde à Alliancelles.
La ligne de résistance de ces avant-postes sera constituée par la ferme Bellevue, la cote 191 et Vroil.
La colonne de l'O. établira une arrière-garde à Heiltz-leMaurupt. La ligne de résistance des avant-postes sera constituée par Villers-le-Sec, Sochy-en-l'Angle, ces deux villages servant de point d'appui.

V. Le 19e chasseurs couvrira avec un escadron, dans la direction du N. le mouvement de la colonne de l'O. Les trois autres escadrons couvriront le flanc gauche de la même colonne dans les directions de Bussy-le-Repos et Vanault-le-Chatel.
Son stationnement de fin de marche sera Maurupt-le-Montois.

VI. Les troupes vivront sur le pays.

Général GÉRARD.

**5 SEPTEMBRE**

Conformément à l'ordre reçu le 4 dans la soirée le régiment, alerté à 3 h. 1/2 du matin, se porte vers 4 heures entre Herpont et le signal de la Croix-Moineau (5 kilomètres O. de Saint-Mard-sur-le-Mont).
L'escadron **MOUZE** est arrière-garde de la colonne de l'O. (3e D. I.), peloton **NAVARRE** pointe d'arrière-garde.
Le lieutenant **NAVARRE** part bientôt en liaison avec la colonne de l'E. et les trois autres pelotons de l'escadron conservent le contact avec des éléments de cavalerie très supérieurs en nombre qui l'obligent à se replier vers Bussy-le-Repos, puis vers le bois Communal, enfin au N. de Sailly où il rejoignit le reste du régiment. Le colonel fait tenir le pont de Jussicourt, afin d'y renforcer une compagnie d'infanterie coloniale, et envoie des reconnaissances vers Vanault-les-Dames, Bassu et

Ancestrami

Vavray-le-Grand. La reconnaissance **de VANAULT,** bien que pourchassant dans les bois S. de ce village, peut tomber sur une patrouille ennemie et ramène un prisonnier. Le colonel transmet au général commandant le C. A. les nombreux renseignements des reconnaissances sur les mouvements ennemis dont la cavalerie a été renforcée très sérieusement dans la région.
Cependant, le lieutenant **NAVARRE**, toujours extrême pointe d'arrière-garde de la 3e D. I., après avoir dès le grand matin échangé plusieurs fois des feux de carabines avec les reconnaissances de cavalerie allemande, notamment à Givry, aperçoit vers le Châtelier des cavaliers français au combat à pied vers lesquels s'élance un peloton de cavalerie ennemie.
Il commande la charge et, malgré un terrain très difficile et coupé de fils de fer qui provoquent plusieurs chutes, bondit sur l'ennemi.
Il abat de sa main successivement 3 cavaliers allemands ; ses hommes, enlevés par son impétuosité, en tuent 7 ; le reste s'enfuit vers les bois. Sauf quelques égratignures insignifiantes, surtout provoquées par les chutes, le peloton **NAVARRE** revient intact, ramenant des chevaux et des trophées.
Il conserve le même service d'arrière-garde, harcelé par la cavalerie ennemie, qui demeure cependant désormais à distance respectueuse.
La chaleur est torride.
En fin de journée, le lieutenant **NAVARRE** rejoint par Saint-Pierre, Alliancelles, Sermaize et Pargny le régiment au cantonnement à Maurupt-le-Montoy.

A 18 heures parvient au Colonel l'ordre suivant :

2e C. A.

___

*Maurupt-le-Montoy, à Septembre 1914,*
*16 h. 15.*

ÉTAT-MAJOR
3e BUREAU
N° 150

A 14 h. 45 l'armée télégraphie ce qui suit :
« Le mouvement de repli vers le S.-O. prescrit par l'ordre général n° 40 expédié ce matin ne sera pas exécuté. On stoppera sur place prêt à résister à toute attaque en donnant aux troupes le plus de repos possible. »
En conséquence les dispositions prescrites par le général commandant le 2e C. A. sont maintenues. à savoir :
*a)* 3e D. I.
Ligne de résistance des avant-postes sur les hauteurs ferme de Sort on Etrepy-Pargny-sur-Saulx inclus ; faire la garde des ponts sur le canal et sur l'Ornain.
*b)* 4e D. I.
Ligne de résistance des avant-postes sur le front Pargny-sur-Saulx (exclus)-Sermaize (inclus) avec garde aux écluses, gués et ports sur le canal et sur l'Ornain.
*c)* Les généraux commandant les 3e et 4e D. I. mettront en ligne toute leur artillerie divisionnaire.
*d)* Les points d'appui de Maurupt-le-Montoy et de Cheminon-la-Ville seront solidement occupés.
*c)* Le général Cdt la 3e D. I. s'entendra pour la résistance avec l'élément de droite du C. colonial.
*f)* Le 19e chasseurs qui couche ce soir à Maurupt-le-Montoy se portera demain matin vers Heiltz-le-Maurupt et éclairera dans les directions Boucey, Vaneau-les-Dames, Vernancourt et Vroil. Ses renseignements seront centralisés à Maurupt-le-Montoy où les généraux commandant les 3e et 4e D.

Ancestramil

I.Enverront des agents de liaison pour leur rapporter les renseignements de la cavalerie.
Bien recommander une extrême vigilance aux avant-postes ; laisser entrer les patrouilles ennemies pour pouvoir les prendre ; aguicher l'infanterie et les rassemblements de cavalerie afin de pouvoir ensuite les écraser sous notre canon.

Général GÉRARD.

*5e escadron* : le 5e escadron suit la retraite de la 3e D. I., peloton **de LAMBERTERIE** en pointe d'arrière-garde. Ce peloton détache différentes reconnaissances de Heiltz-le-Maurupt.
Patrouille **POITTEVIN** : le maréchal des logis **POITTEVIN** avec l brigadier et 6 chasseurs part à 13 heures reconnaître la direction de Vanault-les-Dames, par Sogny, où est établi un petit poste du 128e R. I.
Il se trouve arrêté par le feu de deux pelotons ennemis à la lisière du bois de Defay. Il se replie lentement, attirant l'ennemi sous le feu des fantassins et peut ainsi faire un prisonnier et tuer plusieurs cavaliers.
Patrouille **FRONTAIN**. Le brigadier **FRONTAIN** avec 4 chasseurs est chargé de prendre le contact avec la division coloniale qui bat en retraite vers Changry. Il échange des coups de carabine avec des cavaliers ennemis au bois de Rosay. Rejoint l'escadron aux tuileries de Pargny.
Patrouille **GALLET** : assure la liaison avec la 4e D. I. vers Alliancelles.
Bivouac de l'escadron aux tuileries de Pargny.
*6e escadron* : l'escadron est toujours à l'arrière-garde de la 4e D. I. par La Neuville-aux-Bois, Givry-en-Argonne, Le Chatelier, Nettancourt, Vroil, Sermaize.
Peloton **de LOUVENCOURT** de pointe d'arrière-garde. Le peloton **DELGOVE** est détaché dès le matin à la ferme de Failly pour protéger le repli d'éléments d'infanterie et essuie un feu violent de l'infanterie d'avant-garde ennemie.
Le peloton **de CHAMBURE** détache le maréchal des logis **DIAMANT-BERGER** en reconnaissance vers Epense ; un peloton ennemi au combat à pied lui tue le cheval du chasseur Testu, qui réussit à se dégager, arrêtant à coups de carabine les cavaliers ennemis qui s'élançaient vers lui. Il est recueilli à la Neuville-aux-Bois.
Les reconnaissances ennemies deviennent de plus en plus mordantes. C'est à ce moment, pendant que la queue de colonne de l'infanterie s'écoule de la Châtelier que se place l'épisode du peloton **NAVARRE**.
Le peloton **de LOUVENCOURT** essuie le feu d'une cinquantaine de chasseurs allemands embusqués dans le cimetière, à 200 mètres. Le lieutenant déploie la moitié de son peloton, de façon à attirer dans un terrain propice les cavaliers ennemis qui, en effet, remontent en selle et se jettent sur les cavaliers qui les dirigent vers une ligne de tirailleurs ; le peloton **NAVARRE**, qui patrouillait tout près de là, voyant le mouvement, les prend de flanc ; cependant le capitaine **de VAUFRELAND**, reformant le peloton **de LOUVENCOURT** et quelques cavaliers du 8e chasseurs, charge à son tour, poursuit et abat quelques-uns des cavaliers échappés au peloton **NAVARRE**.
La retraite se continue ensuite plus paisiblement jusqu'à Bettancourt et Alliancelles, où l'escadron est bombardé par l'artillerie ennemie.
L'escadron cantonne à Sermaize.
Le capitaine **de VAUFRELAUD** reçoit en fin de journée l'ordre suivant du colonel commandant la 87e brigade :

Au moment où vous passez à la disposition du général commandant la 7e brigade pour faire partie de la nouvelle arrière-garde, je tiens à vous exprimer toute ma satisfaction pour la façon brillante dont vous avez rempli votre mission hier et aujourd'hui ; je vous prie de transmettre mes félicitations aux officiers et aux cavaliers de votre escadron.

Ancestramil

J'en rends compte au général commandant la division et je lui fais connaître en particulier l'heureux résultat de la charge que vous avez conduite à Le Châtelier.

Signé : Colonel MANGIN.

NOTE SERVICE

—

*5 Septembre 1914, 20 heures.*

Par décision, en date de ce jour, et sur la demande qui lui en a été faite par l'intéressé, le général commandant le 2e C. A. prononce le passage au 19e chasseurs du lieutenant **FRANQUEVILLE**, du 2e escadron du train, qui occupe actuellement un emploi de son grade au groupe des convoie.

Général S. GÉRARD.

**6 SEPTEMBRE**

Conformément aux ordres reçus, le régiment actif se porte à 5 heures à Heiltz-le-Maurupt d'où il envoie des reconnaissances sur Villers-le-Sec, Rosay-Doucey.

A 6 heures, l'infanterie ennemie pénètre dans Heiltz-le-Maurupt. Le régiment se porte à la ferme l'Ajot, puis à Maurupt-le-Montoy où il se relie avec la 4e D. I. à Cheminon.

Le lieutenant **LAGACHE**, avec le maréchal des logis **BÉLANGER** et 10 hommes avait été chargé d'une reconnaissance vers Heiltz-le-Maurupt, Villers-le-Sec, direction de Charmont. Entre Heiltz et Villers, le lieutenant aperçoit dans un fossé, à 50 mètres, des fantassins allemands qui l'avaient laissé passer et se disposaient à l'entourer.

Il se reporte vers Heiltz-le-Maurupt et traverse l'ennemi sans perdre un homme. Sur le chemin du retour, il voit une reconnaissance du 2e escadron (maréchal des logis **SAMUEL**) empêtrée dans des barrières et des fils de fer ; des fantassins allemands s'avancent vers eux et s'apprêtent à les surprendre.

Il met pied à terre et commande le feu. Les Allemands s'enfuient ; le lieutenant réunit les deux reconnaissances et réussit à franchir le pont d'Heiltz-le-Maurupt, violemment bombardé ; il perd un cheval tué et rallie au complet.

Le lieutenant **FOUGÈRE** avait également été chargé d'une reconnaissance dès 4 heures du matin vers Doncey, avec le maréchal des logis **ROLAND** et 8 hommes.

A vive allure, le lieutenant atteint Pargny-sur-Saulx au petit jour et franchit les avant-postes à la barricade du pont du canal vers 5 heures.

A l'approche d'Heiltz-le-Maurupt, la reconnaissance aperçoit entre la route et la chaussée des silhouettes se déplaçant derrière un rideau de verdure. Le lieutenant exécute un feu à cheval. Une patrouille allemande, qui se croyait à couvert derrière des buissons, se dévoile et s'enfuit vers Heiltz-l'Évêque.

La reconnaissance **FOUGÈRE** s'élance à sa poursuite et s'empare d'un cavalier dont ils ont tué le cheval tout à l'heure.

Tandis que le sous-officier prend le prisonnier en croupe et l'emmène, la reconnaissance poursuit la patrouille allemande vers Doncey. Cependant un fort parti ennemi, qui a franchi le Fianson ouvre le feu sur le lieutenant **FOUGÈRE** en même temps qu'il est mitraillé dans le dos par un autre parti embusqué dans les jardins d'Heiltz-l'Évêque. Il est donc obligé de se replier sous un feu violent jusqu'aux premières maisons de Jussécourt, lorsqu'un peloton ennemi se découvre dans cette direction, lui coupant la retraite. Ce peloton, commençant une manœuvre de combat à pied, le lieutenant **FOUGÈRE** n'a d'autre parti que de charger ; surpris, le peloton ennemi remonte à cheval et s'enfuit à l'exception d'un homme qui n'a pu gagner son cheval et qui est sabré après une héroïque défense. Le brigadier **PONTHIEUX** essaie de gagner de vitesse l'officier allemand qui décharge sur

lui sans succès son revolver, mais il s'échappe. Le lieutenant **FOUGÈRE** rassemble son monde et, pris sous le feu de nouveaux cavaliers débouchant de la cote 117, fait demi-tour vers Heiltz-le-Maurupt, poursuivi par les cavaliers, venus en nombre de Jussécourt. A ce moment le cheval du lieutenant **FOUGÈRE** bute, tombe et projette l'officier sur le sol, puis se relève et prend le galop, entraînant le lieutenant, dont le pied est pris dans l'étrier.
Heureusement le peloton **FOLLENFANT**, patrouillant, sort de Heiltz-le-Maurupt et met en fuite les cavaliers ennemis, tandis que les chasseurs **DOYER** et **DAUSSIN** relèvent leur officier et le portent à l'ambulance.
Le régiment cantonne à Voulliers.

*5e escadron* : service de liaison entre la 3e D. I. et le C. colonial. L'escadron occupe la ferme du Sorton. Le peloton **de LAMBERTERIE** reste aux Tuileries à la disposition du colonel **TOULORGE** commandant la 5e brigade. A 6 heures, ce peloton détache 2 patrouilles (maréchal des logis **POITTEVIN**, à la disposition du 18e bataillon de chasseurs et le maréchal des logis **GALLET** en liaison entre les 5e et 6e brigades. Pendant ce service, le chasseur **PAMART** et son cheval sont tués et le trompette **COTTERELLE** est blessé.
Le peloton **de LAPORTE** détaché à Blesmes à la disposition du général **CARRÉ** commandant la 6e brigade assure la liaison avec le C. colonial et bivouaque à Saint-Vrain.
L'escadron cantonne à Maurupt.
*6e escadron* : l'escadron, alerté à 4 heures dans son cantonnement à Sermaize est chargé de reconnaître Alliancelles, Bettancourt-la-longue, Rancourt et si possible la ferme Saint-Pierre et Vroil.
Le lieutenant **de LOUVENCOURT** est chargé d'assurer la liaison avec le 5e C. A. à Revigny.
Le capitaine **de VAUFRELAND** se porte avec l'escadron à la croisée des routes de Bettancourt et Rancourt. A ce moment les éclaireurs de cavalerie ennemie apparaissent sur les hauteurs O. de Bettancourt.
Le capitaine reste en observation avec le lieutenant **DELGOVE** et donne ordre aux lieutenants **de CHAMBURE** et **de FERRON** de reconnaître Rancourt. Les deux pelotons sont pris à l'E. d'Alliancelles sous les feux ennemis et obligés de se replier en traversant la Chée à gué. Plusieurs chevaux sont tués ou noyés pendant ce passage de rivière, rendu difficile par la berge sud assez abrupte. Après avoir traversé Alliancelles, les deux pelotons sont pris sous le feu des cyclistes et cavaliers ennemis ; le cheval du maréchal des logis **VERGÉ du TAILLIS** est tué et ce sous-officier blessé d'une balle au talon ; le sous-lieutenant **de FERRON** et le maréchal des logis **DIAMANT-BERGER** se détachent et réussissent à le ramener sous la protection des avant-postes d'infanterie.
A signaler le courage de l'infirmier **DESTAILLEUR** qui ramena en croupe le chasseur **CLAUX** dont le cheval avait été noyé.
Les deux pelotons ne retrouvent pas le capitaine qui a rejoint le peloton **de LOUVENCOURT** à Trois-Fontaines.
Le détachement de Chambure de Ferron, se plaçant sous les ordres du colonel Mangin, assure la liaison avec le 5e C. A. vers l'Établissement thermal, où il bivouaque, tandis que Sermaize brûle.

---

II

## BATAILLE DE LA MARNE

Les ordres suivants sont communiqués aux différents éléments du régiment dans la soirée du 6 septembre :

4e ARMÉE
—
ÉTAT-MAJOR

MESSAGE DU COMMANDANT EN CHEF.
*6 Septembre, 9 heures.*

Au moment où s'engage une bataille dont dépend le salut du pays, il importe de rappeler à tous que le moment n'est plus de regarder en arrière.
Tous les efforts doivent être employés à attaquer et refouler l'ennemi.
Une troupe qui ne peut plus avancer devra coûte que coûte garder le terrain conquis et se faire tuer sur place plutôt que de reculer. Dans les circonstances actuelles, aucune défaillance ne peut être tolérée.

Signé : JOFFRE.

Message à communiquer immédiatement à tous, jusque sur le front.

2e C. A.
—
ÉTAT-MAJOR
3e BUREAU
N° 385

POSTE DE COMMANDEMENT.

*Orconte, 6 Septembre 1914.*

ORDRE GÉNÉRAL N° 24

I. L'armée se maintiendra sur ses positions coûte que coûte et s'y retranchera. Chacun doit être résolu à se faire tuer sur place plutôt que de reculer. On se tiendra prêt à passer à l'offensive dès que l'ordre en sera donné.

II. En conséquence, le C. A. restera sur ses positions actuelles, où des travaux de campagne devront être exécutés dès ce soir. Les positions devront être organisées très solidement, en particulier à Maurupt-le-Montoy.

III. Poste de commandement du C. A. à Orconte.
Q. G. de la 3e D. I. : Heiltz-le-Hutier.
Q. G. de la 4e D. I. : Cheminon-la-Ville.

Général GÉRARD.

## 7 SEPTEMBRE

A 2 h. 45 le régiment quitte son cantonnement de Vouillers et se porte sur Orconte d'où il envoie des reconnaissances sur Ecriennes, Vauchères, Rheims-Ia-Brûlée, Favresse et Domprémy. Ces reconnaissances ne peuvent pas passer et rentrent.

Ancestrami

A 10 heures, il reçoit l'ordre suivant :

2e C. A.
–
ÉTAT-MAJOR
3e BUREAU
N° 391

*P. C. à Perthes, 9 h. 50.*

*2e C. A. à Colonel 19e chasseurs. Orconte.*

La brigade **LEJAILLE** prononce une vigoureuse offensive dans la direction de Vauclère-Rheims-la-Brûlée.
Sa gauche, marchant en liaison avec les coloniaux, s'appuie à la grande route de Perthes à Vitry-le-François.
Envoyez immédiatement un officier de liaison au général **LEJAILLE**, qui se tient sur cette route, à l'O. de ThiéblemontFarémont.
Suivez de près les incidents de la lutte pour tâcher de vous employer. Si l'ennemi lâche pied, poursuivez-le énergiquement.
Pour y être prêt, tâchez de vous glisser entre Farémont et Écrienne.

Général GÉRARD.

Le régiment reste à hauteur de Favresse et Tournay, prêt à se porter vers Rheims-la-Brûlée ; à 18 heures il va cantonner à Orconte.
Il reçoit communication de l'ordre suivant :

4e ARMÉE
—
ÉTAT-MAJOR
3e BUREAU
57 bis

*Chavanges, 7 Septembre, 12 heures.*

Une communication du G. Q. G. fait connaître que devant le front d'une de nos armées principales, les Allemands, après un violent engagement, se sont mis en retraite.

P. O. Le chef d'E.-M.,
MAISTRE.

Faire connaître cette nouvelle aux troupes.

*5e escadron* : Le peloton **de LAPORTE** rejoint l'escadron, qui assure la liaison avec la 4e D. I. Plusieurs reconnaissances sont détachées vers Cheminon, bois Gérardin, bois de Maurupt et Chancenay. Cantonnement à Villers-en-Lieu.
*6e escadron* : le détachement capitaine **de VAUFRELAND**, pelotons **DELGOVE** et **de LOUVENCOURT** rallie la 4e D. I. au château sur la route de Maurupt à Saint-Eulien et va cantonner à Villers-en-Lieu.
Les pelotons **de CHAMBURE** et **de FERRON,** après avoir passé la nuit à l'établissement thermal de Sermaize, sont bombardés par l'artillerie ennemie, pas de pertes d'hommes.
Le détachement se porte à la Calotte, près de Moigneville ; le maréchal des logis **DIAMANT-BERGER** détaché en reconnaissance avec 4 chasseurs sur Moigneville, Andernay, Couvonges, Beuvry et Vassincourt signale l'arrivée des colonnes ennemies sur Contrisson et Andernay. Le maréchal des logis **CABY**, laissé à Sermaize en liaison avec le colonel **MANGIN**, remplit avec

Ancestramil

bravoure sa mission et reste le dernier pour protéger la retraite de nos arrières-gardes ; il ne peut s'échapper avec le brigadier **POITTE**, qu'en franchissant à cheval une barricade abandonnée, à 30 mètres des fantassins allemands. Le détachement se rassemble à Cheminon, puis est dirigé sur Villers-en-Lieu, où il retrouve l'escadron.
A la suite de ces journées de combat pendant lesquelles les chevaux durent rester sellés jour et nuit, mal ravitaillés, surmenés, l'état général est devenu déplorable ; plusieurs animaux meurent de fatigue ; 17 sont abandonnés aux soins de la commune de Villers-en-Lieu.
Le capitaine rend compte au général commandant la 4e D. I. que, vu l'état des chevaux, l'escadron est momentanément incapable de fournir un service régulier.
Le général décide qu'il restera 2 jours au repos complet.

**8 SEPTEMBRE**

Le régiment reste en réserve ; le lieutenant **NAVARRE** est envoyé en reconnaissance vers Domprémy. Cantonnement à Orconte.
Le 5e escadron fournit quelques patrouilles dans les bois vers Chancenay et la forêt des Trois-Fontaines.

**9 SEPTEMBRE**

Le lieutenant **FOLLENFANT** est envoyé en reconnaissance sur Favresse, Tournay et fermes de Tournay.
A la sortie N.-O. de Favresse et Tournay, la reconnaissance reçoit quelques coups de feu provenant de la lisière S. des petits bois N. de la voie ferrée.
Le brigadier **NOËL** est blessé d'une balle à la cuisse et le cheval de l'officier est tué ; la reconnaissance se replie tandis que le maréchal des logis **LARDEY** va ramasser le brigadier blessé et le rapporte à une ambulance.
Le lieutenant **NAVARRE** avec son peloton patrouille vers les lisières O. de la forêt de Maurupt, sans incident important. Trois reconnaissances d'officiers (lieutenants **LEGAULT, de SANSAL**, et **FACHE**) sont envoyés sur Trois-Fontaines, Chancenay, vallée de la Saulx entre Robert-Espagne et Moigneville.
Le régiment est envoyé au repos à Villers-en-Lieu, à l'exception du 2e escadron qui reste à la disposition du général **LÉJAILLE**, commandant la 7e brigade.
Le capitaine **PELTIER** se trouvait au P. C. du général vers 14 heures lorsqu'un obus tomba au milieu du groupe des officiers : le général, ainsi que le lieutenant **LAGACHE**, furent grièvement blessés, 5 officiers furent tués ; le capitaine **PELTIER** n'eut que des blessures insignifiantes.

**10 SEPTEMBRE**

Depuis 4 jours, le 2e C. A. était aux prises avec le 18e corps d'activé et le 18e corps de réserve allemands, sous les ordres du duc **Albrecht de WURTEMBERG.** L'infanterie décimée tenait, accrochée au terrain ; les renforts bien qu'insuffisants commençaient à remplir les vides ; des assauts à la baïonnette se renouvelèrent pour la possession de points stratégiques plusieurs fois par jour, notamment à Maurupt, où les cadavres français et allemands jonchaient le sol. L'ennemi se montre très mordant.
L'état-major est très inquiet, car les munitions d'artillerie commencent à faire défaut ; la cavalerie est momentanément sans emploi.
Dans la matinée, le colonel **de GUITAUT** reçoit l'ordre suivant :

Ancestramil

2e C. A.
—
ÉTAT-MAJOR
3e BUREAU
N° 412

*Landricourt, 10 Septembre 1914,*

*8 h. 30.*

**INSTRUCTION PERSONNELLE ET SECRÈTE**

I. Les ordres de l'armée sont de tenir encore énergiquement aujourd'hui sur le front que le C. A. défend depuis 4 jours avec succès. Mais, en raison de la manœuvre projetée sur le flanc droit et sur le flanc gauche de l'ennemi, et dans le but d'attirer plus au sud l'ennemi qui est devant nous, il est possible que le 2e C. A. reçoive l'ordre de se replier sur la Marne.
Dans cette éventualité, le général commandant le C. A. a déjà fait préparer par les compagnies du génie des têtes de pont à Larzicourt et Isle-sur-Marne, au N. d'Hauteville, à Sapignicourt et au N. d'Ambrières.

II. Tout en continuant à tenir le plus longtemps possible sur le front, il y a donc lieu de se préparer dès maintenant à exécuter le mouvement de repli, lorsqu'il sera ordonné.
En conséquence, le général **CORDONNIER** commandant la 3e D. I. prenant sous son commandement la 7e brigade d'infanterie coloniale **BLONDIN** et l'artillerie de corps, viendrait occuper une première position de repli sur la ligne : Région N. d'Orconte, Heiltz-le-Hutier, Saint-Vrain inclus.
Le général **RABIER** commandant la 4e D. I., prenant sous son commandement le détachement **MANGIN**, viendrait occuper une première position de repli sur la ligne générale : Vouillers inclus, quai militaire de Saint-Eulien, Villers-en-Lieu inclus.

III. Ultérieurement, et s'il était nécessaire de continuer le mouvement de repli sur la Marne, le colonel **BLONDIN** se replierait sur Larzicourt et Isle-sur-Marne, la 3e D. I. sur la tête de pont d'Hauteville, la 4e D. I. avec le détachement **MANGIN** se replierait sur Sopignicourt, Ambrières, La Neuville-au-Pont.
Le 19e chasseurs à cheval, couvrant la droite, éclairant dans la direction de Saint-Dizier, et cherchant la liaison avec la 3e armée, se porterait sur Hoéricourt.

IV. Les Q. G. des divisions seraient : 3e D. I. Hauteville, 4e D. I. Sainte-Lisière, P. C. du 2e C. A. Landricourt.

V. Il est bien entendu que les mouvements de repli ne seraient exécutés, en tout état de cause, qu'après entente complète, d'une part entre le général **CORDONNIER** et le colonel **BLONDIN**, le général **RABIER** et le colonel **MANGIN**, d'autre part entre les deux généraux de division.

Général GÉRARD.

Cependant le régiment fournit quelques patrouilles sur Favresse, Saint-Lumier, Maurupt, Cheminon.
A 8 heures le colonel reçoit l'ordre d'envoyer le gros du régiment à Perthes. Il reste avec le 1er escadron au S. de Saint-Vrain, puis s'installe au combat à pied à hauteur de l'infanterie à l'E. de Saint-Lumier.
Le chasseur **ROQUES** et le trompette **MEURISSE** sont grièvement blessés.

Ancestramil

Cantonnement à Perthes.

*5e escadron* : détache le peloton **de LAPORTE** à la 5e brigade et envoie plusieurs patrouilles dans les bois de Maurupt, Monthon et Cheminon. Le chasseur **DEVÉRITÉ** est tué.
*6e escadron* : est chargé de surveiller les bois O. de la route de Saint-Eulien à Cheminon. Cantonnement à Saint-Eulien.

**11 SEPTEMBRE**

Au lever du jour le colonel reçoit l'ordre de prendre le contact avec les troupes allemandes en retraite qui venaient de quitter Maurupt-le-Montoy, Il s'y porte avec le 1er et le 3e escadron, le 2e étant toujours à la disposition du colonel **BLONDIN** et le 4e à Cheminon, par ordre du général commandant la 4e D. I.
Maurupt étant déjà occupé par notre infanterie, il poursuit sur Pargny, après avoir détaché trois reconnaissances sur Etrépy, Pargny et Sermaize.
La section de mitrailleuse, de la voie ferrée près d'Etrépy prend sous son feu des groupes d'infanterie et de cavalerie ennemis en marche E. -O.
Un peloton fut envoyé vers la ferme d'Ajot pour prendre en revers la direction d'Heiltz-le-Maurupt, où le colonel parvient à 15 h. 30, poussant les dernières arrière-gardes ennemies. Une reconnaissance est dirigée sur Sogny et une nouvelle avant-garde formée vers Villers-le-Sec.
Les mitrailleuses dispersent vers 16 heures des éléments ennemis qui retardent nos cavaliers de pointe. Cantonnement du régiment à Vroil.

Le 2e escadron, à 6 h. 45 du matin, avait reçu du colonel **BLONDIN** l'ordre suivant :

7e BRIGADE — *P. C. Cote 115, 11 Septembre 1914,*
– *6 h. 45.*
ÉTAT-MAJOR

J'apprends qu'on ne voit plus d'infanterie aux environs immédiats de Favresse et que sur un emplacement de batterie allemande situé entre l'E. du mont Favresse et la voie ferrée N., l'ennemi aurait abandonné une certaine quantité de munitions.
D'autre part, sur tout notre front le silence est complet. Tout cela paraît, être l'indice d'un mouvement de retraite de l'ennemi.
Portez-vous immédiatement avec votre escadron vers Favresse et reconnaissez les directions de Tournay-Brusson, Plichancourt et Domprémy. Faites-moi connaître le plus tôt possible ces renseignements que vos reconnaissances auront recueillis au fur et à mesure qu'ils vous parviendront.

BLONDIN.

Le capitaine **PELTIER**, ayant détaché les reconnaissances prescrites, se hâte sur Favresse. Le peloton **MADIOT**, avant-garde au passage à niveau entre Favresse et Domprémy a toutes les peines du monde à se frayer un passage dans les réseaux barbelés. De Favresse à Domprémy l'escadron rencontre des monceaux de cadavres, parmi lesquels râlent de nombreux blessés.
L'escadron bivouaque à Orconte.

*5e escadron* : l'escadron, réuni à Saint-Lumier, reçoit l'ordre de conserver le contact ; le peloton **de BOIVILLE**, à la disposition du général **CARRÉ**, reconnaît Etrépy et Bignicourt. Le peloton **de**

**CASTRIES**, avec le général **CORDONNIER**, détache 2 patrouilles : brigadier **TIRMARCHE** sur Heiltz-le-Maurupt et brigadier **DETAILLE** sur Jussencourt ; ces deux patrouilles se heurtent aux arrière-gardes ennemies et les suivent en conservant le contact jusqu'au soir.
Cantonnement de l'escadron à Heiltz-le-Hutier.

*6e escadron :* l'escadron, alerté à 3 heures, reste auprès du général commandant la 4e D. I., qui envoie le Capitaine **de VAUFRELAUD** reconnaître Maurupt ; le capitaine, arrêté plusieurs fois par les tirailleurs ennemis, y parvient vers 8 heures. Il reçoit ensuite l'ordre d'éclairer la division vers les Tuileries de Pargny et Pargny-sur-Saulx. Il traverse le champ de bataille et parvient à la tombée du jour à Sèrmaize en cendres où il bivouaque dans les abattoirs, seuls bâtiments que l'incendie n'a pas atteints.
Voici les ordres parvenus aujourd'hui :

GRAND QUARTIER
GÉNÉRAL
DES
ARMÉES DE L'EST
—
ÉTAT-MAJOR
1er BUREAU

*G. Q. G., 11 Septembre 1914.*

ORDRE GÉNÉRAL N° 15

La bataille qui se livre depuis cinq jours s'achève en une victoire incontestable. La retraite des 1re, 2e et 3e armées allemandes s'accentue devant notre gauche et notre centre. A son tour, la quatrième armée ennemie commence à se replier au Nord de Vitry et de Sermaize.
Partout l'ennemi laisse sur place de nombreux blessés et des quantités de munitions. Partout on fait des prisonniers.
En gagnant du terrain, nos troupes constatent les traces de l'intensité de la lutte et de l'importance des moyens mis en œuvre par les Allemands pour essayer de résister à notre élan.
La reprise vigoureuse de l'offensive a déterminé le succès.
Tous, officiers, sous-officiers et soldats, avez répondu à mon appel. Tous, vous avez bien mérité de la patrie.

J. JOFFRE.

2e C.A.
–
ÉTAT-MAJOR
3e BUREAU

*P. C. de Landricourt, 11 Sept. 1914,*
*15 heures.*

**ORDRE GÉNÉRAL N° 28**
**(Opération du 11 septembre)**

I. La 9e armée a atteint hier au soir la ligne Vatrix, Cahintrix ; elle poursuit l'ennemi en retraite devant son front. Les 21e, 17e et 12e C. A. appuient ce mouvement.
Sur le front du 2e C. A. l'ennemi repasse la Saulx et l'Ornain.
Le C. colonial attaquera, par sa droite, dans la direction Brusson, Le Buisson-sur-Saulx, Bignicourt, zone d'action limitée à l'Est par la ligne incluse Bignicourt, Haussignemont, Thiéblemont.

Ancestramil

Le 2e C. A. attaquera sur le front Etrepy, Sermaize, en se reliant à droite avec le 15e C. A.
On s'efforcera, dès que possible, de prendre pied au N. de la Saulx et de l'Ornain.

II. Le 19e chasseurs continuera la mission qui lui a été confiée déjà, de pousser des reconnaissances vers le canal et vers l'Ornain.
Son gros entre Saint-Limier et le Montoy.

III. La 3e D. I. opérera dans le secteur limité à l'Ouest par la ligne impartie au C. colonial avec lequel il gardera la liaison et la ligne incluse : Pargny-sur-Saulx, Maurupt-le-MontoyPetite-Loge (liaison avec la 4e D. I.).
La 4e D. I. opérera dans le secteur compris entre la ligne exclue Pargny-sur-Saux, Maurupt-le-Montoy, Petite-Loge et ligne incluse : Sermaize, Cheminon-la-Ville.
Les éléments de reconnaissance enverront, le plus tôt possible, des renseignements même négatifs.

Général GÉRARD.

2e C. A.
–
ÉTAT-MAJOR
3e BUREAU
N° 425

*Landricourt, 11 Septembre 1914,*

*20 heures.*

**SUITE A L'ORDRE GÉNÉRAL D'OPÉRATIONS Nº 28**

I. L'ennemi est en retraite après avoir subi des pertes considérables.
Nos détachements envoyés sur l'Ornain occupent Etrepy, Pargny-sur-Saulx, ferme l'Ajot, Sermaize, et tiennent parleurs avant-postes les ponts du canal et de l'Ornain.
Le corps d'armée continuera demain la poursuite.

II. Le 19e chasseurs quittant Saint-Vrain à 3 heures se portera d'abord vers Heiltz-le-Maurupt par Etrepy, en éclairant dans les directions Sogny-en-l'Angle, Villers-le-Sec, Bettancourt, Vroil.
Il s'efforcera ensuite de gagner les hauteurs de la ferme Saint-Pierre (1.800 m. N. de Bettancourt) et il éclairera dans les directions de Vernancourt, Charmont, Nettancourt.

III. La 3e D. I., disposant des ponts d'Etrepy et de Pargny et conservant sa liaison à l'Ouest avec le C. colonial, prendra comme premier objectif Heiltz-le-Maurupt.
La 4e D. I., disposant du passage de la ferme de l'Ajot, et des ponts de Sermaize, et cherchant sa liaison avec le 15e corps, prendra comme premier objectif Alliancelles et ultérieurement les hauteurs entre Villers-le-Sec et la ferme Bellevue (1 km. N.-O. de Bettancourt).
Liaison entre les deux divisions sur la ligne Étang de Pargny, cote 113, cote 145 (I km. O. de Villers-le-Sec).
Les avant-gardes franchiront l'Ornain à 5 h. 30.

IV. Le général commandant le C. A. recommande :
1° d'user dans la plus large mesure de voitures de réquisition pour porter les sacs et alléger les hommes.
2° de prendre des dispositions dans chacune des colonnes pour ramasser, sans retarder, la marche de la troupe, le campement et les outils portatifs laissés sur le champ de bataille par les morts et les blessés ;

Ancestramil

3° de s'avancer avec prudence en utilisant les feux d'artillerie à grandes distances et en ménageant l'infanterie.

V. Poste de commandement du général commandant le 2e C. A. : à Vouillers à partir de 7 heures.
Le 19e chasseurs et les généraux commandant les divisions y enverront des renseignements même négatifs pour 7 heures et ensuite toutes, les deux heures.

Général GÉRARD.

---

III

## LA POURSUITE

## 12 SEPTEMBRE

Conformément aux ordres reçus hier soir, le régiment s'est porté d'un bond à Heiltz-le-Maurupt et a aussitôt envoyé des reconnaissances vers Sogny, Villers-le-Sec, Vroil et Nettancourt. Il atteint Bettancourt vers 9 heures, puis se porte sur les hauteurs de la ferme Saint-Pierre ; de là il se fractionne en deux ; le commandant **de MOIDREY** avec le 1er demi-régiment se dirige sur Breuil-les-Nettancourt, bousculant quelques patrouilles de cavalerie d'arrière-garde.
Le colonel **de GUITAUT,** avec le 2e demi-régiment et la section de mitrailleuses prend la direction de Bellevue et Charmont, précédant la 3e D. I.
Devant Charmont, l'avant-garde est arrêtée par un feu de mousqueterie tiré de la lisière du village ; 3 hommes de l'escadron divisionnaire venaient déjà d'y être tués.
Les mitrailleuses mises en action débarrassent le village dans lequel pénètre le régiment. Il reconnaît encore le bois communal jusqu'à la route de Reims à Bar-le-Duc et va cantonner à Vroil. Il pleut toute la nuit.

*5e escadron* : service d'avant-garde de la 3e D. I. vers Saint-Marc-sur-le-Mont par Etrépy, Vanault-les-Dames, Possesse, Vernancourt.

Patrouille **SAMSON** : le maréchal des logis **SAMSON** chargé de reconnaître Vanault-les-Dames, trouve ce village encore occupé à 6 h. 30. Le peloton **de CASTRIES** envoyé en renfort chasse les derniers éléments ennemis et pénètre dans le village à 8 heures.
Le peloton **de BOIVILLE** assure la liaison avec la 4e D. I., qu'il trouve à Sermaize ; il reconnaît Vernancourt et reste avec le général **CORDONNIER**, puis cantonne à Charmont.
Le peloton **de LAMBERTERIE,** avant-garde de la 5e brigade vers Saint-Mard-sur-le-Mont par Heiltz-le-Maurupt, Villers-le-Sec, Charmont, Possesse.
Le maréchal des logis **POITTEVIN**, chargé de reconnaître Charmont et arrêté par le feu ennemi, reste en observation à la fourche des routes Charmont-Vroil et Charmont-Villers-le-Sec. Le peloton, ayant rejoint sa pointe, envoie 2 patrouilles pour contourner le village : maréchal des logis **GALLET** par l'Ouest et brigadier **FRONTIN** par l'Est.
Le maréchal des logis **POITTEVIN** attaque de front au galop. Ses deux éclaireurs de pointe **DELARASSE** et **SAVARY** sont tués à bout portant par quelques dragons allemands en embuscade dans la première maison du pays. Le chasseur **SELLIER** est touché d'une balle en pleine poitrine ; le cheval de **SPREUX** est tué ; le gros du peloton rejoint, entre dans Charmont et poursuit les cavaliers ennemis vers le bois Musé.

Ancestramil

Cantonnement à Charmont.
*6e escadron* : avant-garde de la 87e brigade par Alliancelles, vers Vroil, Nettancourt et Sommeiller.
Peloton **de CHAMBURE** avant-garde.
Peloton d**e LOUVENCOURT** en liaison avec le 5e C. A. sur Revigny, Brabant, Neuville-sur-Orne et Varney.
Dès Alliancelles, des combats et des poursuites se produisent entre le peloton d'avant-garde et les cavaliers ennemis.
Le peloton **DELGOVE** établit la liaison avec la 3e D. I.
L'escadron s'empare successivement de Bettancourt, ferme de Bellume, ferme Saint-Pierre et se porte sur Charmont, puis reçoit l'ordre d'éclairer vers Nettancourt et Sommeilles.
Échange de coups de carabine et revolver avec des cavaliers ennemis à l'entrée de Noyers ; poursuite dans les rues de ce village où l'escadron trouve de nombreux blessés français et allemands abandonnés par l'ennemi dans des granges.
Cantonnement : Rancourt.

Les ordres suivants étaient parvenus le 12 au Colonel :

2e C. A.
–
ÉTAT-MAJOR
3e BUREAU
N° 428

*Vouillets, 12 Septembre 1914, 9 heures.*

**2e C. A. A 19e CHASSEURS**

L'axe de marche du C. A. est Villers-le-Sec, Charmont, Le Châtelier.
Le 15e C. A. français reste dans la région Sermaize, Revigny.
Le 5e C. A. français marche vers le Nord ; direction générale : Charmontois.
Le C. colonial a comme axe Vanault-les-Dames, Possesse, Noirlieu.
En conséquence la majeure partie de votre régiment éclairera au Nord et à l'Est de la division **RABIER** ; l'autre partie éclairera au Nord de la division **CORDONNIER**.
Lorsque nous aurons atteint le front Vernancourt, bois de Sonhel, Vroil, je transporterai mon P. C. de Vouillers à Heiltzle-Maurupt.

Général GÉRARD.

2e C. A.

*P. C. Heiltz-le-Maurupt, 12 Sept. 1914, - 14 heures.*

**NOTE AU 19e CHASSEURS**

Suivant la progression de notre front, vous pourrez, après entente avec le général **RABIER**, cantonner ce soir, avec un élément d'infanterie, soit à Nettancourt, soit à Vroil. Faites-moi connaître ce soir où vous cantonnerez. Votre mission pour demain matin continue à être : éclairer en avant et surtout à droite.

Général GÉRARD.

Ancestramil

2e C. A.
–
ÉTAT-MAJOR
3e BUREAU
NO 438

*Minecourt, 12 Septembre 1914.*

**ORDRE GÉNÉRAL N° 29**
**(Stationnement du 12 au 13 septembre)**

I. La marche du C. A. s'est effectué sans incident.

II. En fin de marche, les troupes stationneront dans les conditions suivantes :
Q. G. du C. A. : Minecourt.
19e chasseurs : Nettancourt.
3e D. I., Q. G. : Vernancourt.
Avant-garde sur la grande route Reims-Bar-le-Duc.
Gros : zone Vernancourt, Charmont, lisière est de Possesse.
4e D. I., Q. G. : Vroil.
Avant-garde sur la grande route Reims-Bar-le-Duc et l'éperon 2 km. N. de Nettancourt.
Gros : zone ferme de Mangarnier, Nettancourt, Vroil.
Liaison de la 3e D. I. avec le C. colonial vers Coutault-leMaupas, de la 4e D. I. avec le 5e C. A. vers Noyers.
Liaison entre les 3e et 4e D. I. à la Vieille-Tuilerie (4 km. N. de Charmont).

Général GÉRARD.

2e C. A.
–
ÉTAT-MAJOR
3e BUREAU
N° 438

*Minecourt, le 13 Septembre 1914, 2 h.*

**13 SEPTEMBRE**

**ORDRE GÉNÉRAL D'OPÉRATIONS N° 30**

**Pour la journée du 13 septembre**

I. Le mouvement de retraite des forces ennemies est général.
La poursuite sera continuée demain avec la plus grande énergie. A la gauche du 2e C. A., le C. colonial suit la route Possesse, Contault-le-Maupas, Noirlieu, Dommartin-sur-Yèvre, Voilemont, Braux-Sainte-Conière.
Le 2e C. A., se couvrant à droite dans les directions de la forêt de Belnoue et de Triaucourt, disposera de la route Givryen-Argunne, Sivry-sur-Ante, Sainte-Menehould, et de tous les chemins existants entre cette route et celle attribuée au C. colonial.

Ancestramil

II. Le 19e chasseurs, agissant en liaison avec les avantgardes d'infanterie, devra se trouver à 5 heures vers Givry-enArgonne, d'où il éclairera dans les directions : Charmontois, Villers-en-Argonne, Daucourt.
Il se portera ensuite par bonds successifs dans la région de Sainte-Menehould, Dommartin-la-Planchette, éclairant vers le Nord en avant des avant-gardes et surveillant les débouchés ouest de la forêt de l'Argonne.

III. La 3e D. I. (moins le 87e R. I.) franchira à 6 heures avec la tête de son gros le route Reims-Bar-le-Duc. Agissant en liaison avec le C. colonial, elle poursuivra énergiquement l'ennemi en suivant l'itinéraire Remicourt, La Neuville-auxBois, Daucourt, Sainte-Menehould.
Un élément léger suivra le chemin, Epense, Grange, signal de Chatillon, Argers, où s'assurera la liaison avec le Corps colonial.
La tête du gros de la 3e D. I. s'efforcera d'atteindre Sainte-Menehould à midi.

IV. La 4e D. I. (moins le 147e R. I.) agissant en liaison avec le 5e C. A. couvrira la marche du 2e C. A.
A cet effet, elle occupera, face à l'est, les deux positions de flanc-garde de Sommeilles et du Chatelier, la première à partir de 5 h. 30, la deuxième à partir de 6 h. 30.
La région de Sommeilles devra être tenue jusqu'à ce que le 5e C. A. ait pénétré dans la forêt de Belnone, et celle du Chatelier jusqu'à ce que le 5e C. A. ait débouché dans la région Belval, charmontois.
V. P. C. du C. A. Charmont à partir de 7 heures.
La cavalerie et les 3e et 4e D. I. y enverront un premier renseignement pour 7 heures et ensuite successivement toutes les deux heures.

Général GÉRARD.

Le régiment se porte de Vroil sur Givry. En arrivant à Le Châtellier, vers 6 heures du matin, l'avant-garde reçoit des coups de feu. La section de mitrailleuses, après un tir de quelques minutes, nettoie le village et le régiment pénètre dans Givry, puis dans La Neuville.
Le général commandant la 3e D. I. met à la disposition du colonel **de GUITAUT** une compagnie d'infanterie sans sac et une section d'artillerie avec mission d'accrocher l'arrière-garde ennemie si l'occasion s'en présente. Vers 10 heures il est possible de bombarder les colonnes d'arrière-garde ennemies près du bois des Chambres.
Les éléments, sous les ordres du colonel **de GUITAUT** 2e - escadron, peloton **MADIOT** avant-garde, — sont arrêtés par des feux venant d'un petit bois à 1 kilomètre E. d'Argers. Un escadron est lancé en fourrageurs et fait sortir des bois une forte troupe d'infanterie ennemie qui oblige les cavaliers à se replier, sans qu'aucune perte n'ait été déplorée. De nombreuses reconnaissances ont été envoyées dans la journée, notamment celle du lieutenant Fougère, de Givry-sur-Charmontois et Le Chemin.

En fin de journée, l'ordre suivant parvient au régiment :

2e C. A.
–
ÉTAT-MAJOR
1er BUREAU
N° 450

*Ferme de Fays, 13 Septembre 1914,*

*18 h. 10.*

Ancestramil

**ORDRE GÉNÉRAL D'OPÉRATIONS N° 31**
**Stationnement du 13 au 14 Septembre.**

I. La 3e D. I. a canonné l'ennemi en avant du front Elise-Daucourt. Elle cantonnera en fin de journée dans la zone Elise-Daucourt-Braux-Saint-Rémy-Sivry-sur-Ante.

II. La 4e D. I. cantonnera dans la zone : Le Vieil DampierreLa Neuville-au-Bois-Givry-en-Argonne.

III. Le 19e chasseurs à Ante.

*5e escadron.* Avant-garde de la 3e D. I., peloton **de BOIVILLE** avant-garde, en contact constant avec l'arrière-garde allemande, par Givry-en-Argonne, La Neuville-auBois, Vieil-Dampierre, Sivrey-sur-Ante, Daucourt.
A Saint-Mard-sur-le-Mont, le maréchal des logis **de VILLIERS** trouve dans une maison le général d'artillerie allemande **FREISE** et son officier d'ordonnance et les fait prisonniers.
*6e escadron* : en flanc-garde de l'Est, en contact avec le 5e C. A., par la route Le Châtellier-Sommeille, avec de nombreuses patrouilles dans les bois d'Argonne, sans incident.
Cantonnement à Givry-en-Argonne.

**14 SEPTEMBRE**

A l heure du matin parvient l'ordre suivant :

2e C. A.
–
ÉTAT-MAJOR
3e BUREAU
N° 451

*Epense, 13 Septembre 1914. 0 h 25.*

**ORDRE GÉNÉRAL N° 32**
**(Opérations du 14 Septembre).**

I. Le C. A. continuera demain la poursuite vers le Nord.
Axe de marche : Sainte-Menehould, Noiremont, Vienne-la-Ville, Servon, Condé-Ies-Autry, Senuc, Grandpré.
A l'ouest, le Corps colonial marche sur Vouziers par Villesur-Tourbe, Monthois.
Le 5e C. A. opère à l'Est du 2e C. A.

II. Le 19e chasseurs passant à Sainte-Menehould à 5 heures se portera d'abord sur Vienne-la-Ville et éclairera dans les directions Servon, Vienne-le-Château, Binarville, Four de Paris.
Lorsqu'il sera sur le point d'être rejoint par l'avant-garde, il se portera sur Condé-les-Autry, d'où il éclairera dans les directions de Montcheutin et de Grand Ham ; il reconnaîtra les passages de l'Aisne et de l'Aire dans cette région.

III. La 3e D. I. poussera son régiment de tête (51e R. I.) avec une batterie et un peloton de l'escadron divisionnaire, le tout sous les ordres du général **CARÉ**, sur les Islettes. Départ de Sainte-Menehould à 5 heures..

Ancestramil

Le général **CARÉ** laissera aux Islettes, pour barrer les routes de Futeau et de Clermont-en-Argonne, deux bataillons et une batterie. Il entrera le plans tôt possible en liaison avec les éléments du 5e C. A. qui suivent l'itinéraire Passavant, Futeau.
Le 3e bataillon du 51e se portera par Le Claon et La Chalade, vers le Four de Paris, en se faisant flanquer à l'Ouest par une Compagnie, qui suivra l'itinéraire Florent La Placardelle
Le détachement du général **CARÉ** sera réuni en fin de journée à Vienne-le-Château, pour y former l'arrière-garde du C. A., en tenant la direction du Four de Paris.

IV. Le 2e C. A. fera mouvement en une seule colonne par la route Sainie-Menehould, Moiremont, Vienne-la-Ville, Saint-Thomas, Servon, Condé-les-Autry, Autry, Montchentin, Senur.
Avant-garde sous les ordres du général commandant la 3e D. I.
Gros de la colonne sous les ordres du général commandant la 4e D. I.

V. L'escadron divisionnaire de la 4e D. I. marchant à hauteur de la tête de sa division, fera la liaison entre le gros du 2e C. A. et le gros du Corps colonial sur les transversales Vienne-la-Ville, Ferme Araja ; Servon, Ville-sur-Tourbe ; Condé-les-Autry, Cernay-en-Dormoy.

VI. P. C. du général commandant le C. A. Daucourt à partir de 7 heures.

Général GÉRARD.

Le commandement, sentant une résistance inattendue, s'inquiète et communique l'ordre suivant :

2e C. A.
–
ÉTAT-MAJOR
3e BUREAU

*Sainte-Menehould, 14 Septembre 1911, 21 h. 15.*

**2e C. A. A GÉNÉRAL COMMANDANT LA 3e D. I.**

En vue de faire tomber rapidement la résistance rencontrée par l'avant-garde, le général commandant le 2e C. A. a prescrit les mesures suivantes :
Deux bataillons du 87e R. I., régiment de tête du gros, avec une batterie, passent par Florent, La Chalade et Vienne-le-Château.
Le 147e R. I. avec un groupe passe par Chaudefontaine, la Neuville-au-Pont, Ferme Araja, pour faire tomber la défense ennemie en la débordant par l'Ouest.
Dès que l'ennemi aura cédé, donnez en mon nom au Colonel commandant le les chasseurs l'ordre de pousser très vigoureusement en avant.
Il faut qu'il atteigne Grandpré aujourd'hui.

Général GÉRARD.

A 4 heures le régiment quitte son cantonnement d'Ante et se dirige sur Vienne-la-Ville d'où un certain nombre de reconnaissances sont envoyées.
Le peloton **NAVARRE** est avant-garde du régiment ; il pénètre dans Sainte-Menehould au moment où en sortait une automobile ennemie.
A Moiremont le peloton **NAVARRE** fait lever un escadron d'arrière-garde ennemie qui laisse quelques prisonniers entre ses mains.
A la sortie du bois de la Coinche, plusieurs chevaux de sa patrouille de flanc droit sont tués.

Ancestramil

Le lieutenant, qui suit la route, est arrêté en avant du pont par un feu de mitrailleuses qui tirent des cavernes bordant la route de Vienne-la-Ville. Il exécute une manœuvre de combat à pied jusqu'à l'arrivée de notre infanterie.
Le colonel **de GUITAUT** fait appeler la section de mitrailleuses du régiment qui se met en batterie et oblige au silence les mitrailleuses ennemies, mais l'artillerie allemande l'oblige à se retirer, emportant ses blessés (maréchal des logis **ROLAND**, brigadier **DHERVILLÉ** et chasseur **CITERNE**).
Le chasseur **DUMESGES**, du 2e escadron, est tué d'une balle au cours d'une reconnaissance à La Placardelle.
Notre infanterie rejoint, puis dépasse notre avant-garde et enlève Vienne-la-Ville.
Le Colonel reçoit vers 17 heures l'ordre de poursuivre la marche en avant vers Grandpré par Saint-Thomas.
Cependant notre infanterie seule peut y pénétrer ; c'est sur ce terrain que se fixeront les lignes de tranchées qui seront si durement gardées pendant toute la guerre au cœur des forêts d'Argonne.
Le régiment cantonne à Vienne-la-Ville.

*5e escadron*. Peloton **de LAMBERTERIE** détaché à la 6e brigade assure la liaison avec le 5e C. A. et fait 19 prisonniers aux Islettes, capturant également 2 voitures chargées d'armes et de munitions.
Le brigadier **MISOUT**, à la disposition du bataillon d'avant-garde du 51e R. I., fait une reconnaissance très périlleuse au cours de laquelle le chasseur **LENGLET**, après avoir été poursuivi par 5 cavaliers ennemis, met pied à terre, abat d'un coup de feu le cheval du sous-officier de uhlans et le ramène prisonnier.
Les pelotons **de BOIVILLE** et **de LAPORTE** éclairent le 128e R. I. vers Servon, d'où ils se retirent en fin de journée sur Saint-Thomas où cantonne l'escadron.
*6e escadron.* Liaison avec le C. colonial sur les transversales. Vienne-la-Ville, ferme Araja, Servon, Ville-surTourbe, Condé-les-Autry, Cernay-en-Dormois.
De nombreuses reconnaissances et estafettes sont envoyées entre la 4e D. I. et le C. colonial dans un terrain difficile ; plusieurs rencontres avec des patrouilleurs ennemis, maréchal des logis **CABY** et **DIAMANT-BERGER,** brigadier **DUMOULIN**, qui prit part avec quelques chasseurs à un combat à pied dans les bois de la Charmeresse.
Cantonnement de l'escadron ferme de la Noue.
Dans la soirée les deux ordres généraux 33 et 34 sont communiqués.
Le commandement ne semble pas encore s'être bien rendu compte du désir de l'ennemi de se fixer sur les positions atteintes aujourd'hui.

2e C. A.
–
ÉTAT-MAJOR
3e BUREAU

*P. C. 1 km. N. de Moiremont, 14 Septembre 1914.*

**ORDRE GÉNÉRAL N° 33**

I. La 3e D. I., dans sa poursuite, a atteint Servon. A notre gauche, le Corps colonial a débouché au Nord de Ville-sur-Tourbe.

II. Zones de cantonnement : Q. G. du 2e C. A. : La Neuville-au-Pont.
19e chasseurs : Vienne-le-Château (avec des éléments d'infanterie de la 3e D. I.).
3e D. I. : Q. G. Saint-Thomas.

Zone : Servon, Vienne-Ie-Château, le Four de Paris, La Placardelle, La Renarde, Vienne-la-Ville (avec le 147e R. I. et les éléments de tête de la 4e D. I.).
4e D. I. : Q. G. Sainte-Menehould (partie Nord) ; permanence à la Mairie.
Zone : Nord-Sud de Vienne-la-Ville, Moiremont, partie Nord de Sainte-Menehould.

Général GÉRARD.

2e C. A.
–

*La Neuville-au-Pont, 14 Septembre 1914 21 h. 15.*

ÉTAT-MAJOR
3e BUREAU
N° 455

ORDRE GÉNÉRAL N° 34

I. Dans la journée du 14 septembre, le 2e C. A. poursuivant l'ennemi l'a refoulé successivement à Vienne-la-Ville, à Saint-Thomas et à Servon. Nous tenons ce soir le front Servon, cote 176 (3 kilomètres Est de Servon).
A notre gauche, le C. colonial tient Ville-sur-Tourbe.

II. Demain 15 septembre, la poursuite continuera sur le même itinéraire que celui prescrit par l'ordre général N° 32.

III. Le 19e chasseurs sera rendu demain matin à Servon à 4 h. 30. De ce dernier point, il éclairera vers N., N.-E.
Dès qu'il le pourra, il se portera sur Condé-les-Autry et continuera à éclairer dans les directions fixées par l'ordre d'hier, en s'efforçant d'atteindre et de reconnaître les passages de l'Aisne et de l'Aire.
Il enverra ses renseignements au général commandant la 3e D. I. qui les transmettra au général commandant le 2e C. A.

IV. Pour la marche, même dispositif qu'aujourd'hui. On débouchera de Servon à 5 h. 30.
Le général **CARÉ** continuera à tenir avec son détachement jusqu'à nouvel ordre Vienne-le-Château et le Four de Paris.
Le 147e R. I., qui marchait avec lui, restera provisoirement à la disposition du général **CORDONNIER** pour l'avant-garde.
Les deux bataillons du 87e R. I. qui ont marché par Florent et la Chalade resteront à la disposition du général **CARÉ**, avec le 51e R. I., dont il disposait déjà.
Le général et la 4e D. I., marchant en tête du gros de la colonne, se tiendra en liaison constante avec le général commandant l'avant-garde et règlera sa marche de façon à pousser énergiquement en avant ; la distance entre la queue des combattants de l'avant-garde et la tête des combattants du gros ne devra pas dépasser 2 kilomètres.

V. Le Q. G. du 2e O. A. quittera La Neuville-aux-Ponts à 9 heures et se portera à Vienne-la-Ville avec une compagnie du 328e R. I., par la ferme Araja (route de La Neuville à Berzieux)

Ancestramil

## 15 SEPTEMBRE

Le régiment, prêt à aller de l'avant, comme suite à l'ordre n° 34, se porte au S. de Saint-Thomas ; il détache le peloton **PETITON** à Servon ; le 2e escadron est envoyé à la ferme du Charme pour couvrir la droite de la 3e D. I. et le 3e escadron à La Harazée avec la même mission.
Mais tous les éléments rallient le soir et cantonnent à Vienne-le-Château, où parvient un ordre donnant au colonel **de GUITAUT** le commandement de la 6e brigade d'infanterie ; le lieutenant-colonel **de GIMEL** prend le commandement du régiment.
Dans la soirée parviennent successivement les deux ordres suivants qui montrent l'angoisse du commandement et son indécision quant aux intentions de manœuvre de l'ennemi.

2e C. A.
–
ÉTAT-MAJOR
3e BUREAU
N° 457

*La Neuville-au-Pont, 15 Septembre 1914.*

**ORDRE GÉNÉRAL D'OPÉRATIONS N° 36**
**POUR LA JOURNÉE DU L6 SEPTEMBRE**

I. L'ennemi semble vouloir accepter une nouvelle bataille. Il ne s'agit plus, par suite, d'appliquer des procédés de poursuite, mais de prendre des mesures méthodiques d'attaque avec tous nos moyens, en organisant progressivement le terrain conquis.

II. En conséquence, le 2e C. A. se retranchera ce soir sur les positions qu'il occupe, en faisant appel aux compagnies divisionnaires du génie.
L'attaque sera continuée demain, principalement avec l'artillerie, en exploitant le mouvement débordant tenté dans la soirée d'aujourd'hui par le 120e R. I. sur Binarville.

III. L'artillerie de campagne tout entière prendra position à l'Ouest de Vienne-la-Ville ; elle cherchera des emplacements de batteries pour battre la vallée de l'Aisne ainsi que les débouchés Sud de Servon.

IV. Le 19e chasseurs sera rassemblé pour 6 heures vers la cote 132, sur la route de Vienne-la-Ville à la Ferme Araja, à moitié chemin entre ces deux points. Il éclairera vers le bois d'Hauzy et fera la liaison avec le Corps colonial.
V. P. C. du général commandant le 2e C. A. : 2 kilomètres N. de Moiremont, sur la route de Moiremont à Vienne-la-Ville

Général GÉRARD.

Nota. — On s'efforcera de dégorger cette nuit Saint-Thomas, en envoyant au Sud de Vienne-la-Ville les éléments qui n'y sont pas nécessaires.

Ancestramil

*La Neuville-au-Pont, 15 Septembre 1914, 20 h. 30.*

**INSTRUCTIONS PERSONNELLES ET SECRÈTES AUX GÉNÉRAUX COMMANDANT LES 3e ET 4e D. I., LA 6e B. INF. ET L'A. C.**

I. L'ordre de l'Armée est de tenir tout au moins coûte que coûte sur notre front actuel. On devra donc faire le maximum d'efforts pour ne pas céder de terrain.
Si, par impossible, on ne pouvait tenir sur ce front, il y aurait lieu d'envisager pour le repli les dispositions suivantes afin de dérober le C. A. à l'étreinte de l'ennemi et d'arrêter à tout prix la progression de ce dernier.

II. L'A. D. 3 se retirerait par échelon sur Vienne-le-Château et prendrait position vers la Placardelle face au N° O.
La 5e Bde Inf. viendrait s'établir sur le front à La Renarde-Vienne-le-Château.
Le général commandant la 4e D. I., reprenant sous son commandement le 147e R. I., disposant d'une compagnie du génie de C. A., établit avec ce régiment un barrage entre La Renarde et Vienne-la-Ville.
Il ferait organiser une position de repli avec l'A. D. 4 et les éléments disponibles de sa division au S. de Vienne-la-Ville, entre la cote 132 et le bois de la Comète.
L'A. C., cherchant à se maintenir sur ses positions, s'efforcerait de battre la vallée de l'Aisne et le terrain N. de Saint-Thomas.

III. Une troisième position de repli serait organisée en temps utile sur l'O. du général commandant le 2e C. A. par les 272e et 328e R. I. et la compagnie disponible du génie C. A. dans la région ferme de la Charmeresse Naviaux.

IV. Il est bien entendu que les prescriptions qui précèdent ne sont qu'une simple indication permettant d'orienter les Commandants de grosses unités sur les mouvements à exécuter si les circonstances venaient à l'exiger.
*5e escadron* : patrouille toute la journée dans le bois de la Grurie pour le compte du général **CORDONNIER** et cantonne à Moiremont.
*6e escadron* : patrouille également dans le bois de la Grurie pour les colonels **MANGIN** et **REYMOND.** Le maréchal des logis **BARBIER**, en patrouille avec les chasseurs **STORME** et **BIGALION**, est tué à bout portant par des sentinelles ennemies.
Le brigadier **DUMOULIN** fait une importante reconnaissance à pied ; coupé des lignes françaises, il ne peut rentrer que le lendemain matin ; il est nommé maréchal des logis.
Les chasseurs **LASSON, CHAUVENCY** et **BOURGEOIS** qui l'accompagnaient sont cités à l'ordre de l'armée par le colonel Mangin.
Le peloton **DELGOVE** assure la liaison entre la 4e et la 3e D. I.
l'escadron cantonne à Vienne-le-Château, à l'exception d'un grand nombre de patrouilleurs qui n'ont pas rejoint.

**16 SEPTEMBRE**

Le régiment se rend à 5 heures vers la cote 132 sur la route de Vienne-la-Ville à la ferme Araja et détache des reconnaissances vers le bois d'Hauzy et Melzicourt. Ces reconnaissances sont reçues à coup de fusil à Melzicourt et se replient sur le bois d'Hauzy, qui est tenu par le Corps colonial.

Ancestrami

A 15 h. 30 le lieutenant-colonel reçoit l'ordre de se rendre à Chaudefontaine, où le régiment cantonnera.
*5e escadron* : détache les pelotons **de LAMBERTERIE** et **de BOIVILLE** à la ferme de la Renarde à la disposition du général **TOULORGE** ; le peloton **de CASTRIES** avec le colonel **de GUITAUT** et le peloton **de LAPORTE** avec le général **CARRÉ**.
Le capitaine **BAILLOT** et le chasseur **CORBU**, grièvement blessés, sont évacués.
L'escadron cantonne à Vienne-la-Ville, où le lieutenant **de LAMBERTERIE** en prend le commandement.
*6e escadron.* Le capitaine **de VAUFRELAUD** et le lieutenant **DELGOVE** font deux reconnaissances importantes sur les positions fortifiées de Servon et Binarville ; ces deux reconnaissances sont prises à diverses reprises sous des feux violents d'artillerie et de mousqueterie, mais n'ont pas de pertes à déplorer.
L'escadron cantonne à Moiremont.

---

IV

## GUERRE DE TRANCHÉE

A partir du 17 septembre, la guerre de tranchée est commencée. Les escadrons d'activé sont rassemblés à Chaudefontaine d'où ils détachent quelques pelotons qui fournissent quelques reconnaissances et surtout un service de liaison et d'estafettes.
Les 5e et 6e escadrons restent encore pendant quelques jours dans les bois d'Argonne à la disposition de leurs généraux de division respectifs, assurant des services d'estafettes.
Le 29 septembre, deux compagnies de mitrailleuses ennemies, qui avaient traversé sans s'en rendre compte les lignes de tranchées encore mal établies vers la Fille Morte, prennent du haut du défilé, sous un feu inattendu, le 6e escadron au repos à La Challade, réduisant cette unité à une vingtaine de cavaliers montés.
Le 1er octobre, le chasseur **SAVARY** disparaît au cours d'une mission d'estafette.
Le 5 octobre, les deux escadrons de réserve rejoignent le régiment actif à Chaudefontaine ; ils sont à peu près hors d'état de faire campagne désormais et vont peu à peu se reformer et se reconstituer.

## FLANDRES.

Le 22 octobre, les 4 escadrons actifs reçoivent l'ordre de se tenir prêts au départ et sont embarqués le jour même à Sainte-Menehould.
Le 24 ils débarquent à Haversberque et le régiment est rattaché à la 3e D. C. Il occupe diverses positions près de Vlamertingue, mais sans participer à des attaques. Il subit le 27 un violent bombardement à son bivouac de Boersinghe ; le commandant **de MOIDREY,** l'adjudant **LEGAULT** et 4 chasseurs sont blessés ; un cycliste est tué.
Une vingtaine de chevaux sont tués ou blessés.
Le régiment prend de nouveaux emplacements de combat jusqu'au 1er décembre, mais n'est jamais engagé à fond. Le 22 novembre les lieutenants **DENIZOT** et **NAVARRE**, promus capitaines, quittent le 19e.
Le régiment est embarqué le 2 décembre et vient cantonner dans la région de Coupéville, en Champagne, à la disposition du 12e C. A.

Ancestramil

## 1915

### CHAMPAGNE.

Le 6 janvier, le régiment reçoit un peloton cycliste du dépôt sous le commandement du sous-lieutenant **POTET**.
Le 7, il fournit un détachement de 200 hommes qui va prendre les tranchées à Mourmelon-le-Grand.
Le 13, il est remis à la disposition du 2e C. A. et rejoint par étapes le cantonnement qui lui est imparti, à Posesse, au sud de Sainte-Menehould ; le 16, les 5e et 6e escadrons, qui s'étaient reconstitués à Chaudefontaine, rejoignent les escadrons actifs à Possesse.
Le 26, le commandant **TOUCHARD** est affecté au 19e chasseurs ; le 8 février le commandant **BERNHEIM**, qui commandait le dépôt à La Fère, puis en Anjou, rejoint le régiment [1].
Le 24 février, les maréchaux des logis Jardon, Lancel, Bélanger et Labbé sont nommés sous-lieutenant et détachés sur leur demande dans l'infanterie ; les deux premiers devaient être tués peu de jours plus tard.
Le 28 février, en prévision d'une offensive en Champagne, dans la région de Mesnil-les-Hurlus, les 6 escadrons se rapprochent des lignes et viennent cantonner à Somme-Yèvre, prêts à toute éventualité.
Les attaques ayant échoué, le régiment actif retourne à Rapsécourt, laissant un détachement de 400 hommes à pied aux tranchées du bois d'Hauzy.
Les 5e et 6e escadrons vont cantonner le 22 mars à Saint-Jean-devant- Possesse.
Le 25, le général **JOFFRE** passe en revue pour la première fois les troupes du 2e C. A. au carrefour des routes Saint-Mard-sur-le-Mont-Possesse et La Cheppe-Nettancourt.
Le 28 mars, diverses nominations d'officiers sont faites ; ces officiers sont détachés sur leur demande dans l'infanterie, à savoir : commandant **TOUCHARD**, capitaine **SANSON de SANSAL,** capitaine **URBAN** ; sous-lieutenants : **THÉBAUT, HECQUET, DIAMANT-BERGER, GALLET, ROHAUT, BOUCHET.**
Le commandant **TOUCHARD**, le capitaine **URBAN** et le sous-lieutenant **ROHAUT** devaient être tués dans le courant du mois d'avril.
Le 30 mars, le régiment part par étapes et va loger au quartier Bévaux à Verdun.

### VERDUN. — LA TRANCHÉE DE CALONNE.

Le 29 avril, le capitaine **PELTIER** prend le commandement de 200 chasseurs et va tenir un secteur de tranchées à Calonne. Ce détachement est plusieurs fois relevé jusqu'au début d'Août.
Le 5 mai le lieutenant-colonel **de GIMEL** est promu colonel et maintenu au commandement du régiment.
Le 9 mai le chasseur **GALOPIN** est blessé à Trézauvaux.
Le 17, le lieutenant-colonel **des MICHELS** vient du 1er hussards et le lieutenant **de LOUVENCOURT** part dans l'aviation.
Le 21, le chasseur **SAUNIER** blessé à Trézauvaux.
Le 23, les chasseurs **RENAUX** et **VINDREAU**, blessés.
Le 30, le chasseur **LEMAIRE** est blessé.
Le capitaine **de LAMARZELLE** est affecté à la 6e brigade d'infanterie.

1 Le commandant de Moidrey prit alors le commandement du dépôt qui fut transféré à Vendôme en janvier 1916.

Le 3 juin, le chasseur **LEROY**, du 1er escadron, est blessé.
Le 5 juin, remise de la croix de guerre au capitaine **de VAUFRELAND,** aux sous-lieutenants **JEANNEQUIN** et **de REILHAC**, à l'aspirant **FAURÉ**, aux maréchaux des logis **DUMONT**, **DUMOULIN, MOULON** et **SAMSON**, aux chasseurs **BOURGEOIS, CHAUVENCY, DELAMARRE, DESTAILLEURS, LEQUIEN, PELOT** et **TESTU**.
Le 16 juin, le lieutenant **PAILLART**, venu du dépôt, est placé au 5e escadron en remplacement du lieutenant **FRANQUEVILLE**, mis à la disposition du général commandant le 2e C. A.
Le 19, arrivée du lieutenant **ARMAGNAC**, venant du dépôt.
20 juin, chasseur **QUENTIN**, du 3e escadron, blessé à Calonne.
22 juin, chasseur **BLONDEL**, du 5e escadron, blessé à Calonne.
23 juin, chasseur **LEGRAND**, du 3e escadron, blessé à Calonne.
27 juin, chasseurs **DELEFOSSE** (1er esc.), **ANDRIEU, GUÉROU** et **THOMAS** (5e esc.), blessés à la tranchée de Calonne.
Les maréchaux des logis **LEMOINE, DUBOIS, BON** et **FERTELLE** sont nommés agents de liaison dans des régiments d'infanterie, ainsi que le brigadier **TIRMARCHE**.
3 juillet. Le détachement qui tient les tranchées entre les Éparges et la tranchée de Calonne, subit une très forte attaque de l'infanterie ennemie et parvient à la repousser à la baïonnette, malgré de lourdes pertes. Sont tués : maréchal des logis **DIARD**, chasseurs **NICOLLE, MUSSET** et **HUET** (décédé à l'ambulance). Blessés : capitaine **de SAINT-HILAIRE,** trompette **DUBOIS**, brigadiers **HOUBRON** et **GUÉRARD**, chasseurs **CACHERA, L. DUBOS, LEFEBVRE, BRUNEL, LIARD, BAEYENS, ROUX, RICHEZ, BORNEMAN, DECKNUYT, BOURGEOIS, TÊTARD.**
9 juillet. Le cycliste **LANOY** est tué aux tranchées. Sont blessés : chasseurs **LAHOUTE, SANTERNE, LEFEBVRE** et cyclistes **RUELLE** et **DESPREY**.
Le 12 juillet un détachement de 72 hommes vient du dépôt avec le maréchal des logis **LARGUIER**.
25 croix de guerre sont décernées au sous-lieutenant **CABY**, à l'adjudant chef **PERRIN**, aux maréchaux des logis **BOUVAIST, COUILLEZ, DOOLAEGHE, MABUT**, aux brigadiers **GOREGNÈS, WISSLER, THÉLU,** et aux chasseurs **BERTHE, VASSEUR, DROMART, DROMART, BOULANGER, DEMONCEAUX, BABYLOTTE, COUSIN, PICART, FOURMENT, MERLIER, DUPLOUY, CAILLEREZ, DELBART, LAGAND** et **FALTOT**.
Le lieutenant **LAGACHE** part dans l'aviation.
14 juillet. Chasseur **ARCILLON** (5e esc.) tué, le maréchal des logis **BOUVET** et le chasseur **RAYNAL** blessés.
15 juillet. Lieutenant **de CASTRIES e**t maréchal des logis **de KYSPOTTER** partent dans l'aviation.
Le lieutenant **LÉVÊQUE** vient du dépôt et est affecté au 6e escadron.
19 juillet. Les éléments du 6e escadron, aux tranchées, doivent repousser quatre attaques de l'infanterie allemande ; la première fut particulièrement violente, les fantassins ennemis ayant fait irruption dans la tranchée, purent y prendre pied quelques instants, mais ils en furent vigoureusement repoussés par les défenseurs.
A signaler le sang-froid du lieutenant **DELGOVE** qui, de son revolver, abattit un sous-officier allemand ; la vaillance du sous-lieutenant **CABY** qui, saisissant un mousqueton, mit hors de combat plusieurs assaillants, et la brillante conduite du maréchal des logis **DUMOULIN** qui, avec 6 chasseurs, reprit, à coups de pétards et de grenades, un élément de tranchées momentanément tombé au pouvoir de l'ennemi.
Tués au cours de l'action : maréchal des logis **MABUT**, brigadier **CANONNE**, chasseurs **GOUDAILLER**, **LEROY, VERMARE** et **DUPEY**.

Disparus : maréchal des logis **BOULARD**, chasseurs **DUBOILE, SERGENT, MARIN, POINTIN, DELALONDE, DEPONTRUÉ, BREILLY.**
Blessés : Brigadiers **MERCIER** et **DOYER**, chasseurs **DUPUIS, VANDERPERRÉ, SOUPLY, QUIÉNOT, LELONG, MERLETTE, HACHEZ, LAGAUD, ROGER, MAILLARD, THIÉBAUT, LÉCART, CAGNON, DOTTIN, CORDES, LOUCHET, RIMBAUD, CHARLIER.**
24 juillet. Chasseur **PIPAUT** blessé.
26 juillet. Chasseurs **HAVEZ, DEMEUNELAERE, LOBRY, TISON, LEFEBVRE** et **CAILLET**, blessés.
Sont nommés sous-lieutenants dans l'infanterie les maréchaux des logis **FOURNIER Denis** et **RICHE**.
3 août. Capitaine **de VAUFRELAND**, évacué.
8 août. Chasseur **MAGNIEZ**, blessé.
10 août. Remise de croix de guerre au lieutenant-colonel **des MICHELS,** au lieutenant **NOIROT**, aux maréchaux des logis **LASSON, MOULON, GAUDRAIN, FERTELLE** et **POITTE**, aux brigadiers **VEILLÉ, SCHOLTUS, NADAL, FALTOT, SPREUX, DEVOOGHT** et **VAN ROBAIS,** aux chasseurs **HERMANT, WOLF, QUENTIN, FOURNIER, LIART, DHAILLE, MACREZ, LEMAIRE, CORBUT, PORTE, PINOTON, THOMAS, RICHEZ, MARCUSS, DUVAL, PLAISANT, BLONDEL, MAILLART** et **LÉCART**.

Le régiment cesse momentanément de participer au service des tranchées, quitte le 11 août le quartier Bévaux à Verdun et va cantonner à Dieue-Rattentout et Mont-Hairons, d'où il fournit un détachement de travailleurs pour mettre en état de défense le secteur de La Gauffière jusqu'au 1er novembre 1915.
Il occupe différents cantonnements dans la région des Hauts-de-Meuse.
13 août. le capitaine **de SAILLANT** vient du dépôt prendre le commandement du 6e escadron ; le lieutenant **KIBLER** est affecté au 5e escadron.
27 août. Le peloton cycliste est dissous et son effectif réparti dans les escadrons.
1er septembre. Remise de la médaille militaire au sous-lieutenant **COUROT** et de la croix de guerre aux capitaines **de GAYFFIER, PELTIER, JUILLE, MOUZE** et **de LAMBERTERIE,** aux lieutenants **FOLLENFANT, ANDRÉOU, de BOIVILLE,** au sous-lieutenant **de LAPORTE,** aux maréchaux des logis **BÉCRET** et **POITTEVIN** et au chasseur **LENGLET**.
5 septembre. Le lieutenant **de GALEMBERT** passe dans l'aviation.
Le 6 septembre, remise de croix de guerre au commandant **de MASFRAND,** aux lieutenants **MERCIER, MADIOT, FOUGÈRE, de FROMENTEL, de LAVAULX, de GALEMBERT,** aux sous-lieutenants **de FERON, PETITON, FRANC, CABY** et de **BROGLIE-REVEL,** aux adjudants-chefs **NAINFA** et **DUCORNETZ**, à l'adjudant **NAHAN**, aux maréchaux des logis **DHERVILLÉ, LARDEY, POUTHIEUX, FRANÇOIS, LANVIN** et **SAMUEL**, aux brigadiers **PAILLOT, GENELL, ARNOUS** et **DELARBRE,** aux chasseurs **GROSSEMY, DOUSSIN, DOYER, DAVE, LABOIS, BONDOIS, DESFOSSÉ, MEUNIER, BOULFROY, LAVIT, DUPAYAGE, DELANNOY** et **MAGNIEZ**.
26 septembre. Maréchaux des logis **DEROUBAIX** et **GUIGNARD** sont détachés dans l'infanterie comme agents de liaison.
Le 27 septembre, le 5e escadron quitte le régiment pour suivre en Champagne la 3e D. I.
29 septembre. Sont nommés sous-lieutenants et maintenus au régiment : adjudant **BAILLY**, aspirant **FAURÉ**, maréchaux des logis **de SEROUX** et **DUMOULIN**. Ils sont affectés aux 5e et 6e escadrons.
16 octobre. Le régiment reçoit les casques.

28 octobre. Maréchal des logis **SAUCLIÈRES**, blessé.
Ier novembre. Retour du 5e escadron qui cantonne à Dieue-Rattentout.
Le 3 novembre, le colonel **de GIMEL** est promu officier de la Légion d'honneur et reçoit la croix de guerre avec palme.
15 novembre. Médecin aide-major de 2e classe **LOUIS** est affecté au régiment.
1er décembre. Les 5e et 6e escadrons, affectés à la 65e D. I.
quittent définitivement le régiment[1].
3 décembre. Maréchaux des logis **BAELE, ARNOUS, PRUVOST, JOUBERT** détachés agents de liaison infanterie.
26 décembre. L'adjudant-chef **FACHE** est décoré de la médaille militaire.

## 1916. VERDUN. — VALLÉE DE LA MEUSE.

10 janvier. Le chasseur **ROGER** est décoré de la médaille militaire.
15 janvier. Un escadron à pied prend en permanence le service des tranchées à Couroudre.
2 février. Deux escadrons exécutent des travaux aux tranchées près du moulin de Lizeral.
6 février. Maréchaux des logis **TOPIN, MOULIN, de ROSTANG** détachés agents de liaison infanterie.
9 février. Le maréchal des logis **DRAUCROUET** reçoit la croix de guerre.
Lieutenant **de CHÉZELLES** détaché E.-M. 2e C. A.
24 février. Maréchal des logis **HATTÉ** détaché infanterie.
25 février. Lieutenant **FOLLENFANT** affecté E.-M. 53e brigade d'infanterie. Le 6 avril, il sera cité à l'ordre de la brigade pour sa conduite pendant les opérations du 10 au 21 mars.
5 mars. Lieutenant **LUTZ** remplace lieutenant **de FERRON**, évacué.
7 mars. Maréchaux des logis **LESTRET** et **DUBOILLE** détachés infanterie. 25 mars. Maréchal des logis **MIGNON** détaché 51e R. I.
Le régiment fournit 150 hommes en renfort d'artillerie dans le secteur du général Duchêne.
26 mars. Commandant **de MASFRAND** et capitaine **PELTIER** prennent le commandement de forts et quittent le régiment.
28 mars. Commandant **BERNHEIM** nommé adjoint colonel 38e R. I.
29 mars. Lieutenant **CHAUMONT-MORLIÈRE** affecté 4e escadron.
15 avril. Maréchal des logis chef **IMBERT** nommé sous-lieutenant 72e R. I.
20 avril. Capitaine **de SAINT-HILAIRE p**rend le commandement du 2e escadron.
2 mai. Capitaine **PAULUS** affecté régiment, adjoint au colonel.
Le régiment cantonne à Trois-Fontaines.
6 mai. 200 chasseurs sont envoyés faire des travaux de terrassement en lisière de la forêt de Marcaulieu.
26 mai. 100 chasseurs aux tranchées (secteur bois de Fays, 800 mètres S.-E. de Vaux-les-Palameix).

## DISLOCATION ET REGROUPEMENT DANS LA SOMME.

22 juin. Le régiment est embarqué : le 1er demi-régiment reste cantonné à Longchamps-sur-Aire ; le 2e demi-régiment le quitte et va à Verdun où il fournit de nombreux postes de liaison à la côte Saint-Michel, au fort de Souville, à Fleury, au bois de la Caillette, au fort de Vaux et au fort de

1 Nous donnons en terminant les états de service des 5e et 6e escadrons depuis leur séparation du régiment, jusqu'à leur dissolution.

Douaumont. Il fournit également de nombreux postes le long de la Meuse. Le 26 avril, chasseur **RIVET**, du 3e escadron, est tué.
Le 30 juin, le chasseur **DUBOS** est cité à l'ordre du 2e C. A. (croix de guerre).
Le 2 juillet 1916 le 2e demi-régiment rejoint le 1er dans la région de Poix.
24 juillet. Deux pelotons sont fournis pour établir des postes de surveillance de routes derrière les lignes.
26 juillet, chasseur **SAUVIAT** tué à son poste.
30 juillet. Chasseur **DEBRET** (4e esc.) blessé.
6 août. Chasseur **TRIPET** tué, chasseurs **SOUALLE** et **HERMILLE** blessés, ravin de Fontaine-les-Cappy.
Le 21 août, les adjudants **ROSALS** et **DUCORNETZ**, le chasseur **SAUVIAT** reçoivent la médaille militaire.
25 août. Sous-lieutenant **DORÉE** affecté commandant de la 2e section de mitrailleuses.
4 septembre. Trois pelotons fournis pour différents services au ravin O. de Marly-S. de Froissy.
12 septembre. 100 chasseurs fournis pour le transport de munitions en première ligne (du ravin de Glatz à Berny).
13 septembre. Chasseurs **SIMARD** (3e esc.) et **OBJOIS** blessés.
Le 18 septembre, le lieutenant **CORNU**, les chasseurs **SIMARD** et **OBJOIS** reçoivent la croix de guerre.
1er octobre. Chasseur **LEGRAND**, 3e escadron, blessé.
3 octobre. Chasseur **BORDIER**, 3e escadron, blessé.
4 octobre. Chasseur **MOBORGNE**, 3e escadron, blessé.
Le 8 octobre, le lieutenant **FRANC** est cité à l'ordre de la 3e D. I.
Le chasseur **LENGLET** reçoit la croix de guerre.
15 octobre. Brigadier **ARNOULT**, 1er escadron, blessé ; chasseurs **LEFÈVRE** et **LENGLET**, 3e escadron, blessés.
17 octobre. Le régiment fournit un escadron à pied aux tranchées, secteur de Fontaine-les-Cappy.
18 octobre. Chasseur **BOISSET** (1er esc.), blessé, meurt ambulance.
19 octobre. Chasseurs **HERMANT, MATHON** et **MAHON**, du 3e escadron, blessés.
23 octobre. Brigadier **VANDERSCHELDEN** blessé.
6 novembre. Chasseur **LELEU** (4e esc.) tué ; brigadier **FOURNIER**, chasseurs **GRILLET, DELAVENNE, BOEL, DESCOURTIEUX,** blessés Le 10 novembre, la croix de guerre est remise aux maréchaux des logis **PARMENTIER, BIDART, CHAPPART,** aux brigadiers **ARNOUD**, **ROUSSELLE, FOURNIER**, aux cavaliers **MIQUET, VANDERPERRE, RICHARD, MARGUET, LESAGE**, **LHOMMÉ, GRILLET, CARON, DOURNEL, MOREL, DESCOURTIEUX, MARICOURT, LEROUX, CRAMPON.**
17 novembre. Chasseurs **LECOMTE** et **DUQUESNE** (1er esc.) blessés.
24 novembre. Brigadier **THIAUT** (2e esc.) et chasseur **FORTIN** (2e esc.) tués ; chasseur **BARBIER** blessé.
Le 27 novembre, le chasseur **DELAVENNE** est décoré de la médaille militaire.
La croix de guerre est remise au maréchal des logis **TESSIER**, au brigadier **THIAUT**, aux chasseurs **FORTIN, DESUERT, CAPART, BARBIER, LEGRAND, HERMITE** et **LOUVAIN**.
31 décembre. Le régiment, reformé avec 3 pelotons par escadron, est embarqué pour Pagny-sur-Meuse ; le régiment suit le mouvement du 2e C. A. dans la région de Toul.

Archistramil

## 1917. LORRAINE.

Les escadrons sont utilisés à différents services, travaux ou corvées, soit aux tranchées, soit derrière les lignes, pendant une assez longue période ; le régiment souvent disloqué, puis se rassemble en juillet ; ses cadres sont ainsi composés :

Colonel DE GIMEL
Lieut.-colonel DES MICHELS.
Chef d'escadrons DE MASFRAND
Capitaine-adjoint PAULUS

**1er ESCADRON**

| | |
|---|---|
| Capitaine | DE GAYFFIER |
| Lieutenant | PETITON |
| » | JEANNEQUIN |
| Sous-lieutenant | KIBLER |
| Adjudant | MÉGNER |

**2e ESCADRON**

| | |
|---|---|
| Capitaine | VALLÈS |
| Lieutenant | DE LAVAULX |
| » | DE LAPORTE |
| Sous-lieutenant | DUMOULIN |
| Aspirant | DOLLOIS |

**3e ESCADRON**

| | |
|---|---|
| Capitaine | JUILLE |
| Lieutenant | FRANC |
| Sous-lieutenant | BAILLY |
| » | COUROT |
| Aspirant | CATTELIN |

**4e ESCADRON**

| | |
|---|---|
| Capitaine | MOUZE |
| Lieutenant | DE FROMENTEL |
| » | LEMOINE |
| Sous-lieutenant | BODELOT |
| Adjudant-chef | FACHE |

Le 13 avril, la croix de guerre est remise au sous-lieutenant **KIBLER**, aux maréchaux des logis **LEGRAND, BÉCRET, LOUVET,** aux brigadiers **ROUSSELIN** et **GAY**.
Le 23 mai, la croix de guerre est remise à l'adjudant **CLÉRY** et au chasseur **GÉNART**.
Le 13 juin, remise de la croix de guerre au maréchal des logis **PAPIN**, au brigadier **RICHARD**, aux chasseurs **CLAUX, MARCUS, VAUROYEN, CHEVALIER, DESHAYES, DIVES, LEGRAND, VERREGADÈS, DOUILLET, DHEILLY, COUTURIER, RITAUX.**
Le 7 juillet, le capitaine **ARMAGNAC** reçoit la croix de guerre, et passe à l'É.-M. de la 32e D. I.
Le 19 juillet, remise de croix de guerre au brigadier **GOUDANT** et au chasseur **CITERNE**.
Le 12 août, remise de croix de guerre au brigadier **GUINET**, aux chasseurs **HOUPLAIN, MANGIN, VANHOVE, LERVASTER, BLERVACQ, BOUTON, BOURGEOIS, STORME, VERMERCH, VANTHEROUDT, CAVEL.**

## DANS LA MEUSE.

Le 3 septembre 1917, au cours d'un bombardement par avion au cantonnement de Ligny-en-Barrois, les maréchaux des logis **PROSNIER** et **VEILLÉ** et les chasseurs **DUHAMEL** et **BADIN** sont blessés ; le brigadier **MINOTTE** est tué.
13 septembre. Service de travailleurs de nuit aux tranchées O. de la cote 304.

Ancestramil

16 septembre. Maréchal des logis **DAVID**, brigadier **ROUSSELIN**, chasseurs **JOLIBOIS, USQUELIER, LENGUILLE, SAILLOT**, les deux frères **DROMART** sont blessés, le chasseur **BOURGEOIS** est tué.
Le 18 septembre, remise de la croix de guerre au maréchal des logis **VEILLÉ**, au brigadier **MINOTTE**, aux chasseurs **BOURGEOIS, DUCHAUSSOY** et **BADIN**.
Le maréchal des logis **PRONIER** est décoré de la médaille militaire.
1er octobre. 75 hommes prennent les tranchées à l'ouest d'Emes vers Faucourt.
26 octobre. Remise le croix de guerre au maréchal des logis **DAVID** et aux chasseurs **BOURGEOIS** et **LAIGNEL**.
30 octobre. Maréchal des logis **PRONIER** meurt des suites de blessures à Souilly.

## 1918. ARGONNE. — AISNE.

1er février 1918. Le colonel **de GIMEL**, atteint par la limite d'âge, est mis en disponibilité ; le lieutenant-colonel **PATISSIER**, du 14e chasseurs, prend le commandement du régiment.
8 février. Lieutenant **GARRIEN** affecté régiment adjoint au lieutenant-colonel.
13 février. Capitaine **de LAUGIER de BEAURECUEIL** affecté régiment.
20 mars. Capitaine **de BEAUREPAIRE** affecté régiment.
26 mars. Le régiment va cantonner dans la région sud de Sainte-Menehould, détache de nombreux éléments et va dans la région de Choisy-au-Bac.
31 mai. Un escadron à pied envoyé aux tranchées cote 122 à l kilomètre N. de ferme Lessart, en prévision de mouvements en avant.
1er juin. Brigadier **DUBERNARD** (3e esc.) tué. Brigadier **FÉRAUD**, chasseurs **THALEUR, JOSSE, LAFUR, QUINET,** blessés.
Le régiment change plusieurs fois de cantonnements dans la même région.
24 juillet. Mouvement en avant, vers Fère-en-Tardenois, en avant-garde de la 63e D. I.
27 juillet. Le 3e escadron, détaché, patrouille sur la vallée de l'Ourcq, vers Rouchères ; importante reconnaissance du maréchal des logis **CHAMPEAUX**.
31 juillet. Nombreuses reconnaissances fournies pour trouver le contact de l'ennemi en retraite. Reconnaissance très importante du lieutenant **COUROT**.
2 août. Deux reconnaissances : adjudant **CLÉRY** et maréchal des logis **DUMONT** sur Coulonges et bois de Rognac.
3 août. Marche en avant ; le peloton **COUROT** réussit à passer l'Ardre sur un pont de fortune et s'avance jusqu'au contact de l'ennemi, à la ferme de Bonne-Maison.
5 août. Au cours d'une reconnaissance le maréchal des logis **DUMONT** et le chasseur **VILLART** sont blessés ; le chasseur **ROUSSEAU** disparaît.
Le 7 août, remise de la croix de guerre aux chasseurs **LABOIS** et **HERBETTE**.
Le 22 août, sont cités à l'ordre de la 4e D. I. le lieutenant **COUROT**, les maréchaux des logis **DUMONT, MICHEL, HURDEQUIN,** les brigadiers **THÉLU, LONGUENET, BOUTVILLAIN,** les chasseurs **GILLARD, BIENAIMÉ, PICART, MARTIN, VIDREQUINT, CAILLET, LEPOUTRE.**
Le 26 août, les lieutenants **MADIOT** et **GARRIEN**, le maréchal des logis **de CHAMPEAUX** sont cités à l'ordre du 2e C. A.
Les chasseurs **BERQUOIS, DESJARDIN, TRIAIL, MAUBORGNE, WILLAERT, BECKERT** sont cités à l'ordre de la 4e D. I.
Le régiment cantonne en août et septembre dans la région de Somme-Tourbe jusqu'à la reprise du mouvement en avant.

Ancestramil

Le 12 octobre, le 2e escadron fournit une importante reconnaissance du lieutenant **JEANNEQUIN** qui se porte vers Vouziers ; il prend le contact sur l'Aisne, très en avant de l'infanterie.
17 octobre. Le régiment est dirigé vers Lunéville.
Le 25 octobre, le lieutenant **JEANNEQUIN** est cité à l'ordre de la 3e D. I.

---

## V

## ARMISTICE

## OCCUPATION EN ALSACE. — DISSOLUTION.

Après l'armistice, le 19e chasseurs est envoyé en occupation en Alsace puis en Rhénanie où il change fréquemment de cantonnements.
Il part le 28 janvier 1919 par étapes pour gagner la région d'Amiens ; il passe le 16 février à La Fère et tient divers cantonnements dans l'Oise et la Somme.
Le 21 janvier, le lieutenant **HULOT** est cité à l'ordre du G. Q. G. et nommé chevalier de la Légion d'honneur.
Le 21 avril, le chasseur **FOURNIER** est décoré de la médaille militaire.
Le 14 juillet, pour la fête de la Victoire, à Paris, le colonel **PATISSIER** va défiler avec le lieutenant **JEANNEQUIN**, porte-étendard, encadré des adjudants **DOYEN** et **DUMONT**.

Par décision du 17 mai 1919, n° 9342 1 /n, le Ministre de la Guerre avait décidé que le 19e régiment de chasseurs à cheval serait dissout le 31 juillet.
Le Colonel présente une dernière fois l'étendard le 25 juillet et le fait reconduire le 26 au dépôt de Sissonne.
Le lieutenant **LEGAULT** avec les archives du corps rejoint le dépôt. Le Colonel **PATISSIER** prend le commandement du 15e dragons le 15 août.

---

## VI

## OPÉRATIONS DU GROUPE D'ESCADRONS DE RÉSERVE APRÈS SA SÉPARATION DU RÉGIMENT.

Le 28 septembre 1915, le 5e escadron, sous les ordres du capitaine **de LAMBERTERIE**, quitte le régiment et son cantonnement dans la vallée de la Meuse pour suivre en Champagne la 3e D. I. qui va prendre part aux attaques, dans le secteur de Tahure.
L'escadron fait la route en deux étapes et bivouaque le 30 à la côte 181 à 2 kilomètres sud de Perthes-les-Hurlus.
Il détache deux officiers aux brigades de la 3e D. I. et de nombreux sous-officiers, brigadiers et chasseurs comme agents de liaison aux divers échelons et jusqu'en première ligne.
La 3e D. I. est relevée le 23 octobre ; le 5e escadron cantonné à Auve est employé dans différents postes de surveillance et au service d'ordre à l'arrière des lignes.

Ancestramil

Le 28 octobre, relève de tous les postes ; l'escadron regagne la Meuse en deux étapes. Le 1er novembre, cantonnement à Dieue.
Le 1er décembre, les 5e et 6e escadrons sont définitivement détachés du régiment et affectés à la 67e D. I.
Cantonnement à Pierrefitte.
Les escadrons prennent le service aux tranchées, à Dompcevrin (en face de St-Mihiel), jusqu'à la fin de janvier 1916.
Arrivée du Sous-Lieutenant **PIÉRON** (6e escadron).
1er janvier. — Le lieutenant **PAILLART** est nommé capitaine et prend provisoirement le commandement du 6e escadron et le capitaine **du SAILLANT**, le commandement du groupe.
21 janvier. — Le maréchal des logis **SAMSON** est nommé Sous-lieutenant et affecté au 11e R. I.
24 janvier. — Arrivée du Sous-Lieutenant **DANNEAU** (5e escadron).
5 février. — Le Commandant **de VASSOIGNE** du 32e dragons, prend le commandement du groupe et garde le capitaine **PAILLART** comme adjoint. Le capitaine **du SAILLANT** reprend le commandement du 6e escadron.
Le même jour, les escadrons remontent vers le Nord à la suite de la 67e D. I. qui va prendre position sur la rive gauche de la Meuse.
Cantonnement à Pretz-en-Argonne. Détachements (officiers, sous-officiers et chasseurs) envoyés pour servir d'agents de liaison à la 67e D. I. et à la 133e brigade.
Des postes de surveillance sont établis en arrière des lignes.
Dans ce secteur, la 67e D. I. subit de violentes attaques qui sont le début des efforts faits par les Allemands pour encercler et prendre Verdun.
8 mars. — Le Sous-lieutenant **DANNEAU** est tué à Froméréville.
20 mars. — La 67e D. I. qui a éprouvé de très fortes pertes est relevée du secteur qu'elle tenait.
Rentrée des détachements.
Le Général Commandant la 67e D. I. cite à l'ordre de la Division, le Maréchal des logis **DETAILLE**, les chasseurs **LÉGALITÉ**, **Le BOURVELEC, GRISELIN, JOMBART, COLLÉATE** pour la manière très crâne dont ils ont accompli leur service d'agents de liaison pendant les bombardements les plus violents.
Le Maréchal des logis **LECLERC** est cité à l'ordre de la 133e brigade.
Le Sous-lieutenant **PIÉRON** est cité à l'ordre de l'armée.
Les escadrons se mettent en marche vers le sud et vont embarquer à Revigny.
21 mars. — Arrivée à Épernay. Cantonnements aux environs de cette ville.
6 avril. — Cantonnement à Bouleuse et Treslon.
Les escadrons fournissent des détachements pour le service des tranchées dans les différents secteurs autour de Reims : Bétheny, Ferme de la Folie, Cavaliers de Courcy, jusqu'au 5 juillet.
2 mai. — Cantonnement à Coulommes-la-Montagne et Sainte-Euphraise.
10 juillet. — Les escadrons affectés à la 72e D. I. quittent la région de Reims et s'acheminent par la route vers l'Argonne.
16 juillet. —Bivouac au Bois Lecomte (sud de Dombasle en Argonne), où le groupe se prépare à passer l'hiver. Des baraquements sont construits.
Des détachements sont envoyés aux régiments de la 72e D. I. qui tiennent le secteur du Mort-Homme et de la Côte 304 (agents de liaison à l'infanterie, observateurs pour l'artillerie).
15 août. — Ordre de rassembler tous les éléments détachés.
18 août. — Les escadrons sont embarqués à Givry-en-Argonne et ramenés à Vendôme où depuis janvier 1916, le dépôt du 19e chasseurs a fusionné avec le dépôt du 20e chasseurs.
21 août 1916. — Les escadrons de réserve du 19e Régiment de chasseurs sont dissous.

Ancestramil

Dès le lendemain de la rentrée au dépôt, les sous-officiers et chasseurs sont répartis entre différents régiments d'artillerie, ou nouvelles unités en formation (tanks, automitrailleuses, etc.). Les chevaux sont envoyés à l'artillerie ou au train des équipages.
Les officiers reçoivent diverses affectations.

On trouvera peut-être que dans la partie de cet Historique, concernant la guerre 1914-1918, nous avons donné une large place à la première partie des opérations, c'est-à-dire, celle qui a précédé la guerre de tranchée.
C'est que pendant cette seule période le 19e régiment de chasseurs s'est trouvé rassemblé en face de l'ennemi et a rempli son rôle de cavalerie légère, à la manière dont l'avaient accompli ses anciens des guerres de la Révolution et de l'Empire. Il s'en est acquitté avec le « cran » et l'élan cavalier qu'avaient montré ses prédécesseurs.
A partir de la guerre de tranchée, le 19e chasseurs, régiment de corps, n'a plus été employé que par fractions détachées dans diverses unités à des fonctions moins glorieuses peut-être, mais souvent très dangereuses.
Que ce soit en renfort dans les compagnies d'infanterie des 3e, 4e ou 67e D. I., comme agents de liaison, comme travailleurs en première ligne, ou ravitailleurs, partout où les officiers, sous-officiers et cavaliers du 19e sont passés, même dans les plus humbles emplois, ils ont apporté à la tâche qui leur était confiée le courage, le dévouement, l'esprit de devoir et d'abnégation qui leur ont valu les plus beaux éloges et les plus brillantes citations de la part des unités où ils étaient détachés.
Nous regrettons de ne pouvoir transcrire ici toutes ces citations, mais nous tenons toutefois à insérer les témoignages suivants :

*16 octobre 1916.*

*Lettre du Général Commandant la 121e D. I. au Colonel du 19e Régiment de chasseurs.*

« Au moment où la 121e D. I. quitte le secteur (Fontaine-les-Cappy (Somme), le Général commandant la 121e D. I. tient à vous exprimer toute sa satisfaction pour l'aide que les officiers, sous-officiers et cavaliers du 19e Chasseurs ont apportée à la 121e D. I. dans l'accomplissement de la mission qui leur avait été confiée. Il est heureux de témoigner de l'intelligence, du zèle et de l'absolu dévouement avec lesquels tous ont coopéré à la préparation et à l'exécution de l'opération du 14 octobre et de la part glorieuse que tous ont pris à sa complète réussite.

Signé : BUAT.

*29 novembre 1916.*

*Lettre du Général commandant la 4e D. I. au Colonel du 19e Chasseurs.*

Au moment où le 19e Chasseurs cesse de mettre à la disposition de la 4e D. I. l'escadron qu'il lui fournissait depuis six semaines, je tiens à remercier de leur concours dévoué les officiers, sous-officiers et chasseurs du régiment.

Ancestram.fr

Ils ont apporté à la Division dans un secteur difficile, une aide précieuse en fournissant un travail pénible et périlleux. Ils se sont comportés en soldats vaillants et se sont acquis la reconnaissance de leurs camarades de l'infanterie en partageant leur rude mais glorieuse existence.

Signé : LINDER.

---

Ce n'est pas sans un profond sentiment de regret que tous ceux qui ont appartenu au 19e Chasseurs, et principalement pendant la dernière guerre, ont connu le décret du 19 mai 1919 supprimant leur régiment.

Mais l'esprit de corps qui animait les chasseurs a résisté à cette dissolution.

Une Amicale des Anciens du 19e Chasseurs à cheval a été créée. Chaque année plusieurs réunions ont lieu dans différents centres.

L'Assemblée générale qui se tient à Paris est particulièrement brillante. Elle rassemble en un banquet familial de nombreux adhérents et s'honore de la présence des anciens officiers du régiment.

Car l'esprit de corps, incompréhensible pour ceux qui n'ont pas servi en commun, est une indissoluble entité.

Il est pétri d'amitié, de dévouement, de solidarité, de besoin de sacrifice.

Il est l'oubli des peines et la communauté des souvenirs.

Et rien n'est plus attachant que la communauté des souvenirs.

La dissolution d'un régiment a été possible ; on n'a pas pu dissoudre son « esprit ».

Ce livre tente de fixer ce qu'a été l'existence intime de cette famille de plusieurs centaines d'hommes, mais sa taille est trop petite pour être autre chose qu'un résumé court, incomplet, inachevé.

Il faudrait pouvoir révéler et magnifier les actes anonymes, les gestes de bravoure et d'abnégation qu'on ne connaîtra jamais, dont les héros sont restés quelque part dans la boue de l'Argonne ou dans celle de Verdun.

Juin 1933.

---

Ancestrami